



Quelques rues et faubourgs du vieux Montréal

E.-Z. Massicotte, D. ès L., M. S. R. C.

Number 1, 1936

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1078420ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1078420ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Massicotte, E.-Z. (1936). Quelques rues et faubourgs du vieux Montréal. *Les Cahiers des Dix*, (1), 105–156. <https://doi.org/10.7202/1078420ar>

Quelques rues et faubourgs

du vieux Montréal

Par E.-Z. Massicotte, D. ès L., M. S. R. C.

I — La première terre concédée à Montréal et la rue S.-Pierre.

Après un assez long séjour en France, M. de Maisonneuve revenait à l'été de 1647 dans la colonie qu'il avait fondée, cinq ans plus tôt, et il apportait l'ordre d'en commencer effectivement l'organisation.

Et c'est tout au début de la mémorable année 1648 qu'il commence la distribution des terres à ceux qui peuvent cultiver. Bien entendu, il procède sans hâte, tenant compte des valeurs morales et physiques de chacun. Aussi n'y eut-il que sept colons au plus qui reçurent des terres et, sur ces sept, trois seulement obtinrent leurs contrats sans tarder; les autres durent attendre l'exécution de certaines conditions.

D'entre ces vaillants qui devaient tirer du sol la subsistance de leur famille, le premier fut Pierre Gadois et pour cela, l'historien sulpicien, Dollier de Casson, lui a décerné le titre honorable de "premier habitant de Montréal".

Le choix s'explique: Pierre Gadois était un homme précieux. Agé de 54 ans, établi à Québec depuis 1636, avec femme et enfants, artisan d'élite, M. de Maisonneuve l'avait enrôlé, parce qu'il pouvait lui être utile, à raison de l'expérience qu'il avait acquise durant un long séjour en la Nouvelle-France. En cette période de la vie montréalaise, Gadois fut autant l'aide de M. de Maisonneuve, par ses connaissances pratiques et variées, que devait l'être le vaillant Lambert Closse au point de vue militaire.

Son contrat de concession date du 4 janvier 1648 et M. de Maisonneuve le rédigea lui-même avec solennité, comme on en jugera par cet extrait :

“Nous Paul de Chomedey, escuyer, sieur de Maisonneuve, gouverneur de l’isle de Montréal et terres qui en despendent, soubsigné suyvant les ordres que nous avons reçus de Messieurs les Associés pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France en la dite Isle de Montréal et Seigneur d’Icelle, afin de donner et despartir les terres et héritages contenus en la dite Isle à ceux lesquels auroient affection de s’y establir et y faire leur demeure ordinaire afin par ce moyen de procurer l’estendu de la foy dans le pays, suivant la prière qui nous a esté faite par Pierre Gadoys”, etc.

Le gouverneur passe ensuite à la description de la terre avec la minutie qu’il apporte en tout. Nous n’allons pas reproduire le texte au long de ce contrat, il suffira sans doute au lecteur de savoir que la terre accordée à Pierre Gadois mesurait 20 perches, ou 360 pieds de front par 200 perches, ou 3,600 pieds de profondeur, soit 40 arpents en superficie.

En étudiant le terrier de Montréal et en comparant les plans de diverses époques, nous arrivons à localiser le bien-fonds comme suit : commençant à 40 pieds au nord de la rue Saint-Paul, il s’étendrait en profondeur jusqu’à la rue Ontario. Du côté ouest, il serait borné par une ligne partant de l’encoignure nord des rues McGill et Saint-Paul et se prolongeant jusqu’à la rue Ontario ; à l’est, par le milieu de la rue Saint-Pierre. Cette rue, on le sait, fut tracée en 1672 par M. Dollier de Casson aidé par l’arpenteur Bénigne Basset, et comme elle occupait une lisière de la terre de Pierre Gadois, n’est-ce pas en son honneur qu’elle reçut le nom de Saint-Pierre ?

Après le décès du pionnier, l’immeuble passa à ses descendants et la terre de l’ancêtre fut partagée en lopins de plus en plus menus.

A compter de 1692, les Récollets, par leurs syndics ou pères temporels, en acquirent une tranche importante, au sud de la rue Notre-

Dame, entre la rue Saint-Pierre et la rue McGill, (alors Sainte-Augustine). Ils y eurent monastère, chapelle et jardins.

Sous le régime anglais, les autorités impériales s'emparèrent de l'immeuble et, en 1818, l'échangèrent pour l'île Sainte-Hélène, propriété de la baronne de Longueuil et de son époux Charles-William Grant. Ceux-ci vendirent alors la chapelle et le monastère aux marguilliers de Notre-Dame; le reste du terrain fut subdivisé en "lots à bâtir" et, pour en assurer le débit, on perça trois nouvelles rues auxquelles on donna les noms appropriés de Sainte-Hélène, Récollets et Le Moyne.

Cinquante ans après, la chapelle et ses dépendances furent cédées à des marchands anglais qui rasèrent les anciens bâtiments et les remplacèrent par des magasins.

Sur la terre que Pierre Gadois laboura à la pioche s'élevèrent, en notre siècle, d'innombrables constructions.

A l'angle sud-ouest des rues Saint-Jacques et Saint-Pierre on érigea en 1852 la "Mechanic's Hall," dont partie était occupée par une bibliothèque et un théâtre. Vers 1914, cette "Hall" fit place au gratte-ciel de la banque Royale. A l'angle nord-ouest des mêmes rues, se trouvaient la défunte banque des Marchands et tout près, la salle de concert "Nordheimer". A l'angle des rues Saint-Pierre et Craig étaient l'imprimerie et les bureaux du "Montreal Witness", fondé en 1846, et que ses éditeurs MM. Dougall disaient être l'organe des "thoughtful men"; enfin, vers la rue Sainte-Catherine, s'élevèrent le collège Sainte-Marie et l'église des PP. Jésuites . . .

II — Le coteau S.-Louis, la citadelle, le square Dalhousie

L'histoire du lambeau de terre aujourd'hui occupé par la gare et le superbe hôtel Viger remonte aux premiers temps de Montréal, mais pour en saisir toutes les phases il faut se faire une idée de la topographie de Ville-Marie.

La rue Notre-Dame est assise sur la crête d'un coteau qui commence, à l'ouest, près de la rue McGill et qui s'élève graduellement

jusqu'à la rue Bon-Secours. De là, vers la rue Beaudry, le coteau décline peu à peu jusqu'au Pied-du-Courant, c'est-à-dire vers la place des Patriotes.

Il y a plus d'un siècle, entre les rues Bon-Secours et Beaudry, au lieu de l'excavation profonde par où, de nos jours, arrivent et partent les trains du C.P.R., se dressait un monticule de 50 à 60 pieds plus haut que le niveau actuel de la rue Notre-Dame.

Ce monticule fut, pendant un siècle et demi, le terme de la rue Notre-Dame à l'est. Rendus à la rue Bon-Secours, les promeneurs devaient descendre jusqu'à la rue Saint-Paul, contourner la colline, puis remonter, s'ils voulaient joindre le chemin qui conduisait à la partie sud-est de l'île montréalaise. Qu'est devenu ce monticule et quels événements s'y rattachent-ils ? Exposons quelques faits :

M. de Maisonneuve fonda Montréal en 1642, sur une langue de terre qui se trouvait au sud de la place Royale. Mais nos premiers colons ne furent pas lents à constater que cet endroit n'était pas toujours habitable à cause des inondations périodiques qui s'y produisaient. Il fallut donc s'établir plus loin, sur la ligne de la rue Saint-Paul que la crue des eaux n'atteignait pas.

En ces temps lointains, les champs n'étaient pas clôturés et les animaux paissaient les friches sous la garde d'un pâtre. Au mois de mai 1652, un serviteur flamand, Antoine Roos, qui surveillait le pacage, au bas du monticule ou coteau Saint-Louis, ayant été assassiné par les Iroquois, M. de Maisonneuve songea à établir une redoute à cet endroit. La chose s'imposait. Les indigènes se glissaient partout. Ils épiaient les agissements des pionniers et tâchaient de les surprendre à leurs travaux.

Si utile était le petit mont qu'en 1658, "M. de Maisonneuve et M. d'Ailleboust, au nom des Associés de Montréal, y firent élever un moulin à vent qui servit de redoute et qu'ils entourèrent d'un retranchement de pieux". (1)

(1) FAILLON, II, p. 385.

En 1693, MM. de Frontenac et de Champigny ordonnèrent la construction “d’un fort de pieux terrassés sur la hauteur où il y a un moulin.”⁽¹⁾ Puis, en 1723, on érigea sur le mont une construction servant de corps de garde et on y installa une batterie royale, que l’on croyait capable d’arrêter les vaisseaux cherchant à refouler le courant et à pénétrer jusqu’au port de la ville.

Toutefois, à la fin du régime français, l’état de la “forteresse” du coteau Saint-Louis ne paraît pas avoir impressionné favorablement l’ingénieur Franquet, car il écrit dans son mémoire que, le 31 juillet 1752, “après avoir entendu la messe, il monta sur la grande batterie royale. L’objet de son établissement, ajoute-t-il en badinant, est moins pour battre la campagne qu’elle domine que pour le salut des entrées et y tirer le canon aux réjouissances publiques”.

Sous le régime anglais, le monticule devint citadelle et on le couronna d’un bâtiment en bois, long de 90 pieds, large de 25 pieds, où logeaient des artilleurs chargés du service de quelques canons plus bruyants qu’utiles. Jamais on ne réalisa les plans préparés à diverses époques et qui auraient pu donner au coteau l’aspect d’un véritable ouvrage de fortification. Loin de là, un jour, la bâtisse de bois du sommet devint un hôpital militaire.

Jetons plutôt un coup d’œil rapide sur les environs du coteau Saint-Louis. A la base du mont, s’allongeait la rue Saint-Paul; au sud de cette rue, il y avait un grand terrain appelé la “Canoterie royale”. Sur ce terrain orné d’un hangar, les autorités remisaient les canots et les barques destinés au déplacement des troupes. Plus tard, on couvrit l’endroit de casernes en pierre.

Du côté est, le mur des fortifications venait aboutir à une large porte qui s’ouvrait sur la route rurale. Officiellement on la nommait Saint-Martin, mais le peuple préférait dire : la porte du *chemin de*

(1) Archives du Canada, Série F., vol. 12.

Québec. Et le faubourg qui, petit à petit, se forma dans cette localité, fut, en conséquence, appelé "le faubourg Québec".

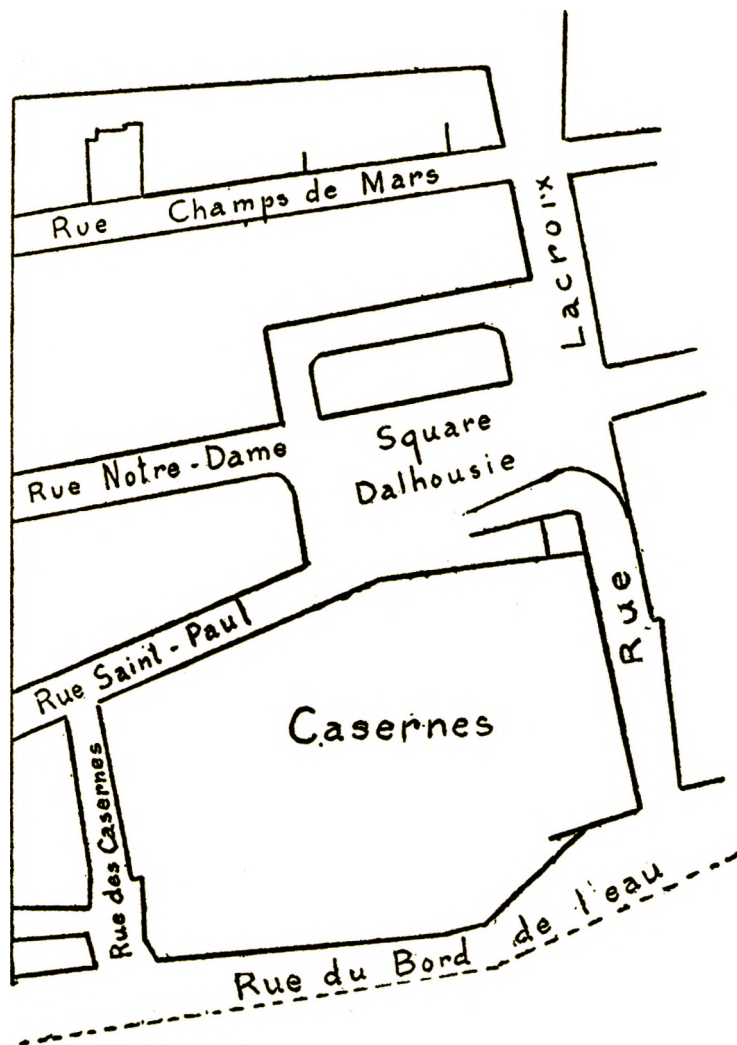
Sur le côté nord existaient une mare, un ruisseau et des marais qui, asséchés ou canalisés, sont devenus la rue Saint-Louis, la rue Craig et le square Viger. Du côté ouest, se déroulait le panorama de la ville grandissante de Montréal.

Le monticule-citadelle conserva son aspect jusqu'au 19^e siècle, mais il advint que cet amas de terre nuisait au développement de Montréal. D'ailleurs, par la démolition des fortifications (1801-1808), l'utilité de la citadelle cessait et, en 1812, on commença à tailler la partie est de la butte, autrement dit, celle qui était flanquée de la porte Saint-Martin. De la terre enlevée là, on fit une tranche du Champ de Mars actuel. Lorsqu'en 1818, le gouvernement impérial acquit l'île Sainte-Hélène pour y établir un poste qui commandât mieux l'entrée du port de Montréal, le sort de la vieille butte se trouva scellé. Tout aussitôt, on charroya ce qui restait de terre au Champ de Mars.

Quand le monticule fut rasé, on ouvrit la rue Notre-Dame, à l'est de la rue Bon-Secours, et l'emplacement de l'ancienne porte Saint-Martin prit la forme d'un "carré" qui, en 1821, fut offert par le gouverneur Dalhousie à la ville de Montréal. Celle-ci, en acceptant le cadeau, donna à la nouvelle place publique le nom du donateur.

Cette partie de la ville se couvrit de résidences fashionables. Sur un des côtés, s'éleva le grand théâtre Hayes, l'un des plus beaux de l'époque et qu'un incendie détruisit en 1852; tout près, le second hôtel Donegana qui, dans la suite, devint l'hôpital Notre-Dame. En face de cet édifice demeura une célébrité canadienne, sir Georges-Etienne Cartier; non loin, le négociant philanthrope, E.-A. Généreux; le grand voyageur canadien, François Mercier, et d'autres? Il semblait que ce coin de terre dût rester longtemps dans ce nouvel état, mais il fallut compter avec le progrès.

La Compagnie du Pacifique canadien, dont le chemin de fer, entre Québec et Montréal, ne se rendait qu'à Hochelaga, cherchait à



Le square Dalhousie et ses alentours avant l'excavation du quartier pour l'érection de la gare Viger.

pénétrer plus près du centre des affaires. Ses ingénieurs songèrent d'abord à ériger une gare terminale sur le terrain qui comprend le marché Bon-Secours et un pâté de maisons faisant face à la place Jacques-Cartier, mais un obstacle se présenta. Pour atteindre son but, la Compagnie ferroviaire devait exproprier et démolir la chapelle de Bon-Secours, vieille relique chère à tous les Montréalais sans distinction de croyance.

Si nombreuses, si puissantes furent les protestations contre ce projet que la Compagnie modifia ses plans et s'arrêta à la place Dalhousie.

Tout d'abord les ingénieurs se contentèrent d'excaver le côté sud de la rue Notre-Dame; mais, par la suite, on décida de creuser tout le quartier, de le baisser au niveau de la rue Craig, et de construire là une hôtellerie-gare qui serait un ornement pour la grande ville commerciale du Dominion. Et ce fut fait. Ainsi, par un enchaînement de circonstances, le plus haut point de l'ancien Montréal est devenu l'un des plus bas du Montréal moderne. Où, naguère, une butte dressait son cône verdoyant, il n'y a plus qu'une sorte de ravin dominé par un pont qui, à trente pieds de hauteur, prévient la dislocation de la rue Notre-Dame.

Sur l'ensemble du territoire, il y avait lors de la démolition des maisons, une caserne de pompiers, des casernes militaires, un petit square orné d'un jardin et bordé de maisons en pierre de taille; plus bas, les rues Saint-Louis et Perthuis, parallèles à la rue Notre-Dame; à l'est, la rue Lacroix, prolongement de la rue Saint-Hubert et qui, comme cette dernière, rappelait le nom d'un colon: Hubert Lacroix.

Ajoutons que le jardin Viger, qui doit son nom à dame veuve Denis Viger et à son fils l'honorable Denis-Benjamin Viger, propriétaires du terrain, fut à l'origine un marais, ensuite un marché, enfin un jardin où tout Montréal se porta pour écouter les concerts qu'y donnèrent des fanfares et le corps de musique de la "Cité", supérieurement dirigé par le regretté compositeur-virtuose Ernest Lavigne.

III — *La place du premier marché*

A Ville-Marie, au dix-septième siècle, le square à la mode fut la place du premier marché. Elle occupait l'espace où se voient de nos jours l'édifice de l'Excise et la minuscule place Royale.

D'après la tradition, ce coin de terre aurait servi "de place publique à partir de 1657 et la Société, alors seigneuresse de Montréal, en aurait fait don aux habitants en 1676".

En cette dernière année, le 24 septembre, le juge du bailliage, Joseph-Charles d'Ailleboust des Musseaux, donne avis que sur la place, vis-à-vis le Séminaire, un marché sera tenu deux fois la semaine où les habitants pourront vendre leurs produits jusqu'à 11 h. du matin. Ce marché étant surtout établi pour l'avantage des petites bourses, les hôteliers et les marchands n'auront droit d'acheter qu'après 8 h. du matin en été et après 9 h. en hiver.

C'est donc là que, les mardi et vendredi de chaque semaine, les cultivateurs vendaient leurs denrées aux citadins; c'est là que les gentilshommes pouvaient mettre flamberge au vent; c'est là que les huissiers au son du tambour ou de la trompette lisaient les arrêts, édits et ordonnances, puis les affichaient à un poteau; c'est là enfin que les criminels subissaient les châtimens auxquels le juge bailli (ou juge du bailliage) les avait condamnés.

Aussi voyait-on, en permanence, sur cette place, un cheval de bois, une potence, un carcan et un pilori, dont l'aspect et le voisinage ne paraissent pas avoir toujours été appréciés. A ce sujet, relevons un incident.

La matinée du 23 mai 1685 débutait à peine, lorsque les Montréalais apprirent qu'au cours de la nuit précédente, deux des ornemens de la place du marché étaient, l'un renversé, presque démoli, et l'autre, enlevé et précipité dans cette petite rivière Saint-Pierre, dont les eaux rejoignaient le Saint-Laurent entre le marché et le vieux fort de Ville-Marie.

Le gouverneur de la ville, M. de Callières, prévenu en grande hâte, avait ordonné au juge Migeon de Branssat de procéder à l'enquête sans retard.

Le juge bailli fit quérir son greffier Hilaire Bourgine, et le substitut du procureur fiscal, Jean Gervaise, puis tous trois se dirigèrent vers le lieu du délit.

Procédant méthodiquement, ils interrogent les gens domiciliés autour de la place : Jean Aubuchon, marchand ; Claude Tardy, marchand ; Marie Pacrau, veuve d'Antoine Pichon Duvernay ; François Bleau, boulanger, et Mathurine Grouard, épouse de Louis Sainte-Marie.

Ceux-ci racontèrent que trois soldats avaient circulé la nuit dans les alentours et qu'ils paraissaient être "de ceux qui sont en quartier dans la Prairie de la Magdelaine".

Le procès dut se continuer devant les autorités militaires, car les archives judiciaires n'en disent plus rien.

En 1730, des farceurs répétèrent cet exploit à l'amusement de quelques-uns.

Le futur square a été témoin de bien d'autres scènes, pénibles ou bizarres, dont la suivante, que nous résumons à grands traits.

En 1709, des malappris sont accusés par l'apothicaire Claude Le Boiteux de Saint-Olive de l'avoir bâtonné, le 24 février au soir, alors qu'il revenait de prodiguer des soins au célèbre Daniel de Greysolon, sieur du Lhut, malade de la goutte.

Deux des inculpés réussirent à s'évader au cours du procès. Un tel affront aggravait leur crime et, pour faire un exemple, on condamna les absents "à être pendus et étranglés" . . . puis, devant la populace, la sentence fut exécutée *en effigie sur un tableau*. (*sic*)

Le troisième prévenu, Jean Berger, prouva qu'il n'avait été mêlé en rien à la bastonnade et on allait le libérer quand il fut constaté que, durant son incarcération, il avait eu la vilaine idée de rimer une chanson qui ridiculisait le sieur de Saint-Olive et surtout les officiers

de justice. Ce nouvel affront ne pouvant rester impuni, le parolier fut "appliqué au carcan de la place publique". . . le jour du marché, et il demeura "attaché par le col, l'espace d'une heure avec un écriteau où était écrit "auteur de chansons".⁽¹⁾

Banni de la ville, aussi "du district", Jean Berger, qui avait épousé une Anglaise en 1706, dut aller vivre dans les colonies voisines.

D'entre les maisons qui bordaient la place du marché avant 1700, nous ne nous arrêtons qu'au "Hangar des habitants", sis à l'angle sud-ouest de la rue Saint-Paul, où se réunissaient les citadins pour certaines élections. Ce premier hôtel de ville n'était qu'un modeste "bastiment de charpente".

Vers la fin du régime français, cette même place était entourée de spacieuses demeures de négociants et c'est dans l'une d'elles que naquit, le 3 avril 1758, André Grasset de Saint-Sauveur, qui fut béatifié en 1926, par le pape Pie XI.

Ajoutons quelques notes sur les noms de ce coin du vieux Montréal. Sous le régime français, il fut appelé : place du Marché, place Royale et place d'Armes.

En 1836, sur partie d'icelle, le gouvernement érigea un édifice pour la douane. Plus tard, l'Excise y eut ses bureaux.

La partie méridionale de la place ayant été achetée avant 1846, par le Conseil de ville, on lui donna le nom de "square de la Douane" et au centre on plaça un jeu d'eau.

Plus tard, on revint au nom de "place Royale" ainsi que la désignaient souvent les huissiers du XVIIIe siècle.

IV — Un quartier démoli. L'emplacement du nouveau palais de justice

Il en est de Montréal comme de bien d'autres villes du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe; chaque année, pour faire place à de

(1) B. R. H., 1916, p. 46.

grandes constructions devenues nécessaires, les démolisseurs doivent faire disparaître de vétustes maisons remplies de souvenirs anciens.

Pour ériger le nouveau palais de justice en 1921, il fallut raser le pâté de maisons compris entre les rues Notre-Dame, Saint-Vincent, Sainte-Thérèse et Saint-Gabriel. A ce coin de terre du vieux Montréal s'attachent des noms et des faits qu'on ne saurait laisser dans l'oubli.

Le lopin de terre rectangulaire, ci-dessus désigné, fit d'abord partie du fief concédé par M. de Maisonneuve au sergent-major de la garnison de Montréal, le sieur Closse, le 2 février 1658.

Ce fief commençait à dix perches du fleuve Saint-Laurent et il avait quarante perches de largeur.

Bientôt, "se voyant trop isolé pour être secouru en cas d'attaque" (car le Montréal d'alors n'existait qu'au bas des rues Saint-Sulpice et Saint-François), "le major Closse vendit, vers la fin de l'année 1659, à l'abbé Souart, une lisière de son fief, formant cinquante arpents, dont huit labourables à la charrue et quatorze à la pioche, avec cette clause expresse que M. Souart y ferait bâtir un logis proche et à la défense de celui du vendeur qui sans cette condition n'eût pas consenti à la vente".

"L'abbé Souart faisait cet achat pour favoriser l'établissement de ses parents ou amis: Louis Artus de Sailly, marié à Anne-Françoise Bourduceau, tous deux arrivés à Montréal, l'année précédente." (1)

Trois ans plus tard, le 6 février 1662, l'intrépide Closse était tué par les Iroquois.

Louis Artus de Sailly ne fit pas florès. Plus apte aux écritures qu'aux labours, il accepta la charge de juge de la sénéchaussée royale de Montréal, en 1663, mais ce tribunal éphémère ne lui rapportait que 200 francs par an ! M. de Sailly mourut en 1668 et sa femme retourna en France.

(1) B. R. H., 1915, p. 206.

Le demi-fief revint alors à l'abbé Souart et, le 4 janvier 1676, il cède la partie sise entre les rues Saint-Paul et le nord de la rue Craig à son neveu Jean-Vincent Philippe, sieur de Hautmesnil.

Cette partie mesurait huit arpents. Son nouveau propriétaire la subdivisa et en commença la concession, très lentement d'abord. Pourtant l'endroit était joli : à quelques pas du vieux Montréal, à mi-chemin entre la citadelle et la nouvelle église paroissiale que l'on construisait le long de la rue Notre-Dame.

La plupart des terrains, dans le rectangle qui nous intéresse, furent achetés entre 1688 et 1690 surtout.

Pourquoi cette ruée soudaine ? On ne saurait l'attribuer à l'arrivée d'un groupe d'émigrants français, ceux-ci ne paraissent pas être venus en nombre, en ces années.

Ne faut-il pas, plutôt, l'imputer à la terreur que les Iroquois répandaient dans le pays ?

On se rappelle les massacres de Lachine et de la Rivière-des-Prairies, en 1689 et 1690. Les colons devaient chercher à se réfugier à l'intérieur des villes pour se mettre à l'abri des incursions des barbares. Or comme les parties centre et ouest de Montréal étaient concédées depuis longtemps, le flot des nouveaux citadins se dirigea vers la localité est.

De 1688 à 1690, les Religieuses de l'Hôtel-Dieu et les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame cédèrent près de quarante terrains autour de leurs jardins rues Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste.

Ensuite, l'assaut se porta sur le petit fief de M. de Hautmesnil et voici la liste de ces nouveaux citadins :

rue Saint-Paul : 1689, 8 septembre, Pierre LeSueur. L'emplacement est borné en front par la rue Saint-Paul et en arrière par la clôture de la ville. Par exception, sur ce terrain, est une maison de

Pierre couverte de bardeaux. Elle n'a qu'un étage avec cave, cellier et grenier. Sur les autres emplacements il n'y avait aucun bâtiment;

rue Saint-Gabriel : 1689, André Foran — Antoine Poudret, boulanger — Martin Foisy et Urbain Beauderean dit Graveline; 1690, Jean Dedieu, marchand, — Elie Beaujean et Mathurin Moquin;

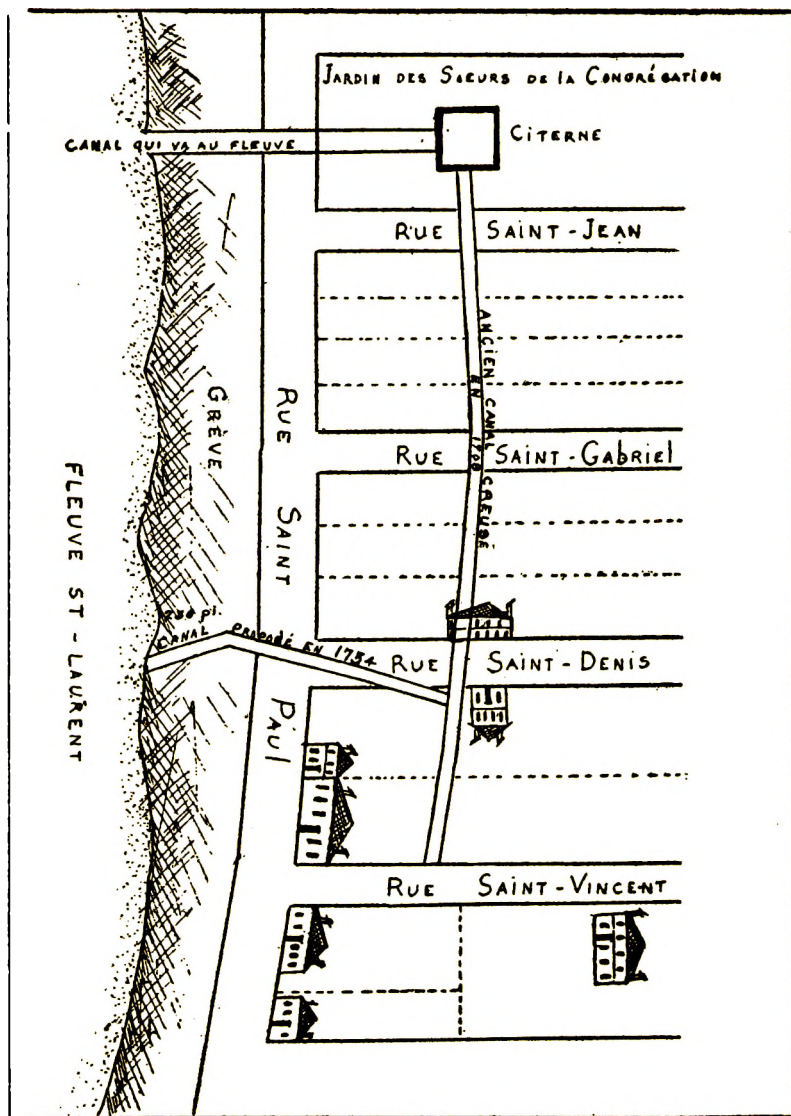
rue Notre-Dame : 1689, Mathurin Parent, charpentier, angle des rues Saint-Gabriel et Notre-Dame — Jean Drapeau dit la Forge, forgeron — Antoine Delmas et François Blot, boulanger, angle des rues Saint-Vincent et Notre-Dame;

rue Saint-Vincent : 1689, André Hunault — Paul Aguenier, menuisier — Pierre Patenôte — Jean Péladeau — Gédéon de Catalogne — Nicolas Gaudry dit Bourbonnière — Jacques Arrivé — Jean Lorin et Michel Boivin; 1690, Mlle de Roybon d'Alonne et Louis Tétreau.

Dans les contrats de concession, chaque acquéreur s'oblige de bâtir dans l'an et le jour; d'enclorre son terrain de bons pieux, de porter la terre extraite pour les fondations et les caves, à la Mare à Bouchard, angle nord-ouest des rues Saint-Paul et Saint-Vincent; de faire moudre ses grains dans un des moulins des Messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de l'île de Montréal; de payer à ceux-ci entre 3 et 12 deniers de cens par an (suivant la dimension du lot); enfin de payer aux concessionnaires 4 sous de rente foncière annuelle. Ce qui faisait en total, 50 à 75 sols par année.

Le terrain, rue Saint-Vincent, sis immédiatement après celui qu'avait choisi le boulanger François Blot, à l'encoignure des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, eut pour concessionnaire une vieille demoiselle, nommée de Roybon d'Alonne, probablement noble, apparemment à l'aise et qui vint en notre ville pour y finir ses jours "dans une honnête et paisible médiocrité" après une aventure au fort Frontenac.

Tel que le voulait son contrat de concession, elle se fit construire deux maisons "dans l'an et jour" et vécut de ses revenus.



Fac-similé d'une ébauche de plan datant de 1734. En cette année, on décida de remplacer le canal creusé en 1708 pour égoutter une mare (dite "mare à Bouchard") qui existait à l'angle nord-ouest des rues Saint-Vincent et Saint-Paul. Il semble que sur ou le long de l'ancien canal desséché on traça la rue Sainte-Thérèse. Le Bouchard ci-dessus mentionné est certainement Etienne Bouchard, un des chirurgiens de Montréal.

Son existence, parmi nous, serait passée inaperçue sans un événement qui ressemble à un épisode de roman populaire, et que nous avons raconté ailleurs.⁽¹⁾

Voisinait avec mademoiselle de Roybon d'Alonne, un ingénieur du roi, le sieur Gédéon de Catalogne, qui a exécuté plusieurs travaux importants en ce pays. A son sujet signalons une erreur. Il y a quelques années, on publia la photographie d'une maison sise à l'angle nord-ouest des rues Sainte-Thérèse et Saint-Vincent et on nous disait qu'elle avait été construite et habitée par le sieur Paul Aguenier, maître menuisier, concessionnaire du terrain, le 10 décembre 1689. Cela n'est pas exact.

Paul Aguenier ne posséda ce terrain que trois ans. Le 3 août 1692, il le revendait à M. Gédéon de Catalogne pour 50 francs et le contrat ne fait mention d'aucune maison. D'ailleurs, si l'on y songe, la construction qui existait là, il n'y a pas longtemps, aurait été énorme pour l'époque. Au XVIIe siècle les maisons des gentilshommes et des bourgeois à Montréal, n'avaient guère plus qu'un rez-de-chaussée, un étage, un grenier; puis elles n'étaient pas toujours en pierre, loin de là. Quant à celles des artisans elles étaient en bois, et assez modestes.

La prétendue maison Aguenier doit plutôt être attribuée à M. de Catalogne, sinon à un propriétaire ultérieur.

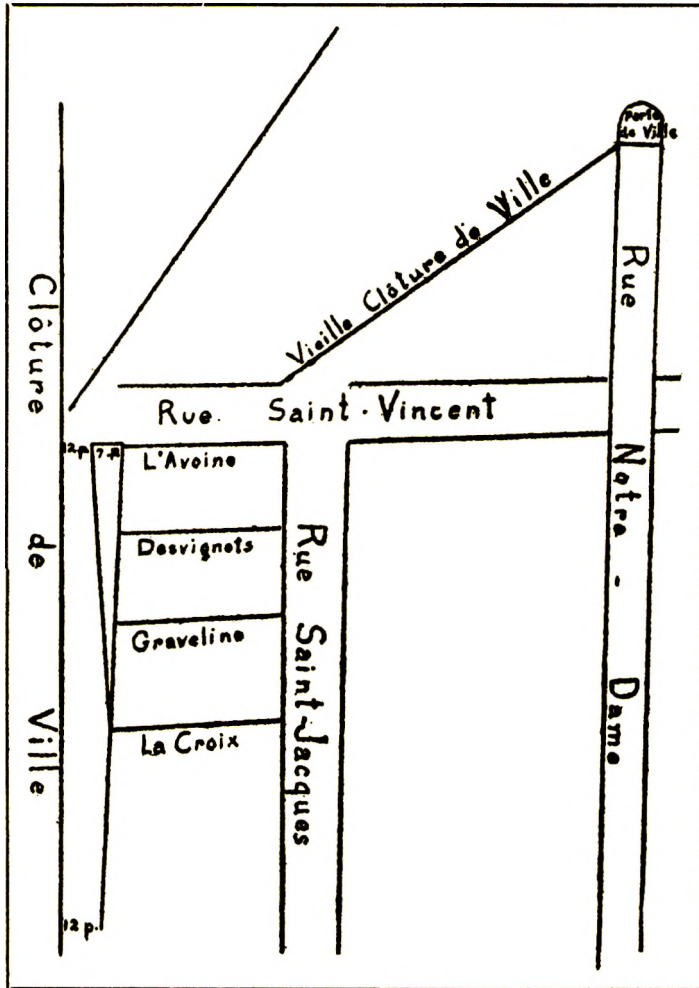
Il n'est pas hors de propos de rappeler, ici, l'origine des noms des quatre rues qui bordent le "bloc" dont nous nous occupons.

La rue Notre-Dame fut tracée en 1672 et "fut ainsi nommée à cause de l'église qu'on avait dessein de construire sur cette rue et qui devait être dédiée à "Marie, et patronne des habitants".

La rue Saint-Gabriel également tracée en 1672 porte le nom du patron de l'abbé Gabriel Souart, propriétaire du terrain.

La rue Saint-Vincent, percée à une date ultérieure, doit évidemment son nom à M. de Hautmesnil qui se prénommaient Vincent. Jadis

(1) B. R. H., 1919, p. 227 et 1922, p. 94.



Fac-similé d'un plan de 1687 — A cette date la rue Saint-Vincent atteignait les fortifications et la rue Saint-Jacques joignait la rue Saint-Vincent. En 1692, les PP. Jésuites acquirent partie du fief Closse, aussi les terrains concédés au nord de la rue Saint-Jacques, afin d'y ériger leur résidence. Dès lors la rue Saint-Vincent ne dépassa pas la rue Notre-Dame et la rue Saint-Jacques fut bloquée à la rue Saint-Gabriel.

cette rue s'allongeait jusqu'aux fortifications, au nord de la ville, et la rue Saint-Jacques, jusqu'à la rue Saint-Charles, comme l'indique un plan de 1687 (Voir p. 121). En 1692, ces deux rues furent amputées aux dimensions actuelles.

Quant à la rue Sainte-Thérèse, nous conjecturons qu'elle doit son existence à une circonstance fortuite. Au dix-septième siècle, il y avait une mare sur le côté nord de la rue Saint-Paul, entre la rue Saint-Vincent et la rue Vaudreuil qui, dans ce temps-là, s'appelait Saint-Denis.

M. de Hautmesnil essaya de la faire disparaître, mais la mare ne put être comblée et il fallut trouver moyen de déverser ses eaux quelque part. Pour cela, vers 1708, l'intendant Raudot ordonna de creuser un canal au bout des emplacements longeant le côté nord de la rue Saint-Paul. En 1734, l'intendant Hocquart fit faire un autre canal beaucoup plus court qui traversait la rue Saint-Paul en diagonale; l'ancien canal dut être abandonné et c'est peut-être sur celui-ci, ou tout près, que l'on traça la rue Sainte-Thérèse au dix-huitième siècle.

C'est dans une des maisons construites sur l'un des emplacements acquis par M. de Catalogne que s'installa le libraire Edouard-Raymond Fabre, père de Mgr Edouard-Charles Fabre, ancien archevêque de Montréal, et de M. Hector Fabre, premier commissaire canadien à Paris.

Sur la rue Saint-Gabriel, côté est, à petite distance de la rue Notre-Dame, se voyaient les entrepôts de Forsyth, Richardson & Co., principaux associés avec sir Alexander McKenzie, de la compagnie de traite connue sous le nom bizarre de "X.Y."

La compagnie du Nord-Ouest tenait ses bureaux à l'angle sud-est des rues Sainte-Thérèse et Saint-Gabriel, dans un édifice que l'on transforma un jour en cet Hôtel du Canada, cher à l'humoriste Berthelot et dans lequel il a placé diverses scènes de ses romans-bouffes.

Après la mort de McTavish, en 1804, la compagnie X. Y. se fusionna avec la compagnie du Nord-Ouest, puis la compagnie de la Baie d'Hudson engloba le tout, en 1821.

Tout à côté au sud, furent les anciens bureaux et l'atelier du journal *la Patrie* fondé par M. Honoré Beaugrand, auteur de plusieurs ouvrages et l'un des deux journalistes qui ont été maires de Montréal.

La maison qui bordait l'angle sud-est des rues Notre-Dame et Saint-Gabriel avait appartenu à l'honorable James Ferrier, et c'est peut-être là qu'il fit fortune dans le commerce d'épicerie, entre 1823 et 1836. Du petit négoce il passa à la finance, puis à la politique et, à son décès, il était sénateur. Longtemps après, ce fut l'ancien organe des Patriotes, *la Minerve*, fondation de Ludger Duvernay, qui eut ses bureaux dans ce magasin.

Ajoutons que la Commission des Monuments historiques de la province de Québec a bien voulu contribuer à remémorer aux passants quelques-uns des faits ci-dessus relatés, en fournissant gracieusement quatre plaques commémoratives qui ont été fixées sur les murs du nouveau palais de justice aux endroits ci-après indiqués: deux, rue Saint-Vincent, l'une consacrée à M. de Hautmesnil, l'autre à M. de Catalogne; une, rue Notre-Dame, angle sud-est de la rue Saint-Gabriel, à l'héroïque Lambert Closse; une autre, rue Saint-Gabriel, dont le texte français se lit comme suit: "Ici s'élevait la résidence de l'honorable John Richardson, membre du Conseil exécutif du Bas Canada. En arrière on bâtit, en 1793, le grand entrepôt de Forsyth, Richardson et Cie".

V — La rue de l'Hôpital

Si vous examinez un plan de la métropole du Canada, vous apercevrez sans aucun doute que la rue de l'Hôpital est le tronçon d'une route qui, jadis, commençait à l'extrémité ouest de Ville-Marie

(disons angle des rues Notre-Dame et McGill) et finissait à l'Hôtel-Dieu (angle des rues Saint-Sulpice et Saint-Paul).

Jusque vers 1680, l'Hôtel-Dieu se nommait l'hôpital, et sa chapelle servait d'église paroissiale.

En ces temps révolus, on ne clôturait pas toujours les emplacements; les chemins étaient à peine tracés et les colons s'évitaient des pas en adoptant la ligne la plus courte pour aller d'un point à un autre.

Avec le XVIII^e siècle, les habitations se rapprochèrent et les sentiers diagonaux disparurent. Un seul résista, mais son existence était menacée puisque M. le gouverneur de Callières jugea bon d'intercéder pour nous conserver cette relique.

Et voici comment il s'y prit :

Considérant "que pour la commodité publique il était besoin de maintenir la rue anciennement dite de l'Hôpital", l'estimable gouverneur en parla à M. Vachon de Belmont, supérieur du séminaire de Montréal, procureur des seigneurs.

M. de Belmont accéda au désir du gouverneur, et le 28 août 1702, par une ordonnance, "il enjoint de faire borner et aligner la rue de l'Hôpital, depuis la rue Saint-François jusqu'à la rue Saint-Jean, afin que la dite rue reste libre au public".

On écourtait cette voie aux deux extrémités, mais on en conservait une bonne moitié.

VI — *Près-de-ville*

Si vous consultez quelques plans de Montréal datant du XVIII^e siècle vous apercevrez que jadis au nord de Ville-Marie, existait une métairie qui, selon les documents, s'appelait "Maison de M. de Maricourt" ou "de M. de Ligneris". Essayons d'ébaucher l'histoire de ce coin de terre.

Le 10 avril 1655, M. de Maisonneuve, gouverneur de Montréal, concédait à Jean Desroches une terre de 30 arpents qui commençait à "la petite rivière" (maintenant rue Craig).

Ce Jean Desroches, venu à Montréal en 1647, avait épousé la fille du pionnier Nicolas Godé. Le 27 octobre 1693, son immeuble fut vendu à Paul Le Moyne de Maricourt, l'un des fils du fameux Charles Le Moyne de Longueuil.

Tout en servant le roi de brillante façon, le sieur de Maricourt, après son mariage avec Mlle Dupont de Neuville, semble avoir voulu suivre la carrière fructueuse de son père et il s'adonna au négoce. En société avec Lecompte-Dupré, marchand, voyageur de renom, le sieur de Maricourt fit un commerce volumineux, soit en fournissant des marchandises aux traiteurs, soit en exploitant des congés. Son intention évidente, en acquérant la terre de Desroches, était d'en faire une métairie considérable, et pour ce il acheta d'autres terres contiguës, se construisit une maison et donna au tout le nom de Près-de-Ville.

Peut-être même projetait-il de séjourner sur sa métairie durant les beaux mois de l'année, car il bâtissait une demeure en pierre, dans un endroit qui alors devait être charmant et qui n'était pas très éloigné de son magasin, rue Saint-Paul.

Les espérances du jeune gentilhomme furent péniblement déçues. Le 14 avril 1703, il enterrait sa femme Madeleine Dupont de Neuville. Au mois de février suivant, il convolait, à Québec, avec Françoise Aubert de La Chesnaye, âgée de 17 ans. Mais rendu à Montréal, et sept semaines après son convol, le nouveau marié était surpris par la mort : il n'avait que 39 ans.

Les affaires du sieur de Maricourt parurent si embarrassées qu'on dut nommer un curateur et ce fut à Jacques de la Marque, bourgeois, qu'échut la tâche de débrouiller cette succession.

M. de la Marque chercha d'abord à louer la terre de Près-de-Ville. Après avis publié trois fois, à la porte de l'église Notre-Dame, J.-B. Maray dit l'Espine se porta locataire, au prix de 200 francs par an, "de toutes les terres nettes prairies et pacages appartenant à feu M. de Maricourt". Toutefois, le curateur garda pour lui "la maison dite de "préville" avec cour, bâtiments et jardin attenant, aussi le

passage pour aller et venir de la maison à la ville". Ce passage ne serait-il pas la future rue Cotté ?

Au bout de trois ans, soit en 1707, le bail prit fin et J.-B. Nolan, le nouveau curateur de la succession Maricourt, assista à l'adjudication des biens qu'il gérait, en vertu d'un décret obtenu par Jacques Le Ber de Senneville, l'un des principaux créanciers du défunt.

Les biens immeubles de la succession consistaient alors en la terre de Près-de-Ville, en une concession à Saint-François (Longue-Pointe) et en un emplacement à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Joseph, (maintenant rue Saint-Sulpice).

Cette même année, la terre de Près-de-Ville passa, pour la modeste somme de 6000 francs, à Constant Le Marchand, sieur de Ligneris, époux de Anne Robutel de la Noue.

L'acquéreur ne paya pas comptant et il n'eut sa quittance finale qu'en octobre 1714 de M. Etienne Volant de Radisson, troisième curateur de la succession Maricourt.

De 1707 à 1750, la terre qui nous intéresse resta la propriété de la famille distinguée des Le Marchand et c'est durant cette période plutôt que sous M. de Maricourt que la maison fameuse prit l'apparence sous laquelle un ancien l'a vue et décrite : "Elle n'avait qu'un seul corps de logis à un étage, orné de deux petites ailes, faisant face à la ville. Elle était couverte en ardoise et à toiture fort à pic".

Quoi qu'il en soit, au mois de décembre 1744, Près-de-Ville appartenait à la seconde génération des Le Marchand de Ligneris et deux fils du fondateur de la famille en avaient hérité.

L'un d'eux, Pierre-Claude Marchand de Ligneris, capitaine, résidait pour lors à la Martinique; l'autre prénommé François-Marie et marié à Thérèse Migeon de la Gauchetière, servait dans les troupes du Canada. Celui-ci acquit la part de son frère.

Le 22 août 1764, la veuve de François-Marie Marchand de Ligneris vendit Près-de-Ville au négociant Pierre Couraud de la Coste.

Depuis 1750, les faubourgs de Montréal prenaient une vigoureuse extension : la pointe Saint-Charles, le quartier Sainte-Anne, les faubourgs Saint-Joseph, Saint-Laurent, d'Ailleboust et Sainte-Marie, se couvraient de maisons d'artisans ou de villas de bourgeois, suivant les localités.

Aussi, M. Couraud de la Coste, spéculateur avisé, songea-t-il à morceler la terre de Près-de-Ville. En 1770, il en céda une partie à MM. Raza et Cie, puis en 1775, une autre partie à Christophe Sanguinet, époux de Catherine Baby-Chenneville.

A son tour M. Sanguinet vendit de moindres sections à Samuel Judah et à Gabriel Cotté. (1784).

De métairie très étendue, Près-de-Ville, par ces morcellements, ne devenait qu'un lopin de terre de quelques arpents carrés et c'est à un des barons du commerce de la fourrure qu'il échéait.

Gabriel Cotté, traiteur fortuné, avait épousé en premières noces, à Makinac, Mlle Desjardins, puis en secondes noces, à Montréal, le 29 décembre 1783, Angélique Blondeau, issue d'une famille notable de traitants. Ce fut quelques mois après ce mariage que le sieur Gabriel Cotté devint propriétaire de la demeure des Maricourt et des Marchand de Ligneris.

M. Cotté décéda en 1795, laissant une veuve et trois filles Mesdames F.-A. Larocque, J.-M. Quesnel et Alexis Laframboise.

Dans le premier quart du XIXe siècle, la population de Montréal-centre se "densifiait" tellement que le 14 mars 1829, MM. Larocque, Quesnel et Laframboise gérants de la succession de leur beau-père songèrent à transformer la moitié sud de Près-de-Ville en marché public.

La pièce de terre sur laquelle reposait le marché mesurait 251 pieds de front par 112 de profondeur ; elle était bornée à l'ouest par la rue Chenneville, au sud par la rue Vitré et à l'est par la rue Cotté.

Sis trop près du marché de la place Jacques-Cartier et du marché Saint-Laurent érigé lui aussi en 1829, celui de Près-de-Ville fut abandonné dix ans plus tard, alors qu'une loi annula l'ordonnance antérieure et remit la propriété aux trois gendres de feu Gabriel Cotté. Mais l'immeuble devait encore changer de destination. Qui aurait prévu qu'un jour la métairie des gentilshommes et des grands bourgeois serait le siège d'une communauté enseignante ?

Sur la demande de MM. de Saint-Sulpice, les Frères des Ecoles Chrétiennes étaient venus s'établir à Montréal en 1837. Logés provisoirement à l'angle nord des rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier, l'accueil favorable fait aux nouveaux instituteurs décida MM. de Saint-Sulpice à leur procurer un local spacieux plus approprié à leur oeuvre.

A cette fin, l'abbé Quiblier, vicaire général et supérieur du Séminaire, acquit, le 4 octobre 1839, des héritiers Cotté, la maison Près-de-Ville ainsi que le marché. Le prix d'achat, assez considérable, s'éleva à 4,500 louis, soit environ 18,000 dollars.

Lors de cette transaction, Près-de-Ville avait des entours curieux : à l'est, on voyait une école anglaise ; à l'ouest, une église protestante ; au nord, une synagogue, puis un cimetière ; enfin, au sud, les étaux d'un marché. Dans la maison de Maricourt, agrandie et élevée d'un étage, habitait Dame Alexis Laframboise avec sa famille.

Les RR. Frères durent prendre possession de cette maison immédiatement, car le 6 décembre se faisait la bénédiction d'une chapelle.

Ensuite sur l'emplacement du marché, on érigea une grande école ayant façade sur la rue Vitré. Ce bâtiment occupa une superficie de 172 pieds par 30. D'autres constructions s'ajoutèrent successivement si bien que le Près-de-Ville de 1839 fut un jour couvert sur ses quatre faces. En 1936, le tout est rasé au sol. Seules quelques clôtures en pierre ont été conservées. L'endroit sert au parking d'automobiles.

VH — Le Château de Vaudreuil et la place Jacques-Cartier

Depuis sa fondation Montréal a connu plusieurs transactions immobilières, mais celle dont nous désirons vous entretenir fut exécutée avec une rare promptitude. Toutefois, avant d'aller au vif du sujet, faut-il rappeler quelques faits.

De 1672 à 1803, pour descendre de la rue Notre-Dame à la rue S.-Paul, il y avait la rue S.-Charles, laquelle forme maintenant le côté est de la place Jacques-Cartier.

Cette rue S.-Charles, large de 18 pieds, avait été tracée en 1672, sur l'emplacement de Joseph-Charles d'Ailleboust des Musseaux, personnage considérable de Ville-Marie, puisqu'il présidait le tribunal des seigneurs de Montréal.

Ouverte à l'extrémité est du vieux Montréal, cette rue fut peu fréquentée jusqu'au XVIIIe siècle. Un haut et puissant seigneur devait lui donner du cachet.

Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, avait été gouverneur de la Nouvelle-France et il paraît avoir conservé un excellent souvenir de notre ville. A l'âge de soixante-dix-huit ans, et sachant qu'arrivait le terme des hautes fonctions que le roi lui avait confiées, il résolut d'avoir une sorte de manoir tout près de celui qu'habitait Claude de Ramezay, probablement pour y passer ses derniers jours. Quoiqu'il en soit, dès 1721, il faisait acheter de leurs propriétaires tous les "terrains" sis entre les rues Notre-Dame, S.-Charles, S.-Paul et les maisons bordant le côté est de la rue S.-Vincent.

Sur ce vaste rectangle, le marquis de Vaudreuil ordonna d'ériger, près de la rue S.-Paul, un château dont la façade aurait pleine vue sur le fleuve, tandis qu'à l'arrière, s'étendrait un spacieux jardin qui joindrait la rue Notre-Dame, vis-à-vis le couvent des Jésuites.

Les travaux commencés au mois de mai 1723 ne furent terminés qu'en 1726, un an après le décès, à Québec, de l'instigateur de la construction.

On prétend que le château de Vaudreuil rivalisait avec le manoir seigneurial des MM. de S.-Sulpice, avec le château de Ramezay et le palais de l'Intendance et, pour l'époque, ce n'était pas peu dire.

En cette demeure luxueuse, les sieurs de Vaudreuil vécurent quelque peu, mais surtout ils la louèrent aux autorités qui en firent la résidence des gouverneurs généraux et des officiers de l'état-major du Canada lorsqu'ils séjournaient à Montréal.

C'est ainsi que le château des Vaudreuil logea le comte de la Galissonnière qui aimait Montréal tout particulièrement, le marquis de la Jonquière, aussi Montcalm, Lévis et bien d'autres.

Après la cession du Canada, la famille de Vaudreuil quitte nos rives et l'immeuble montréalais passe à M. le marquis de Lotbinière, puis à M. Fleury d'Eschambault.

Enfin, le 26 juillet 1773, les marguilliers de Notre-Dame décident d'acheter le château pour en faire le collège de Montréal.

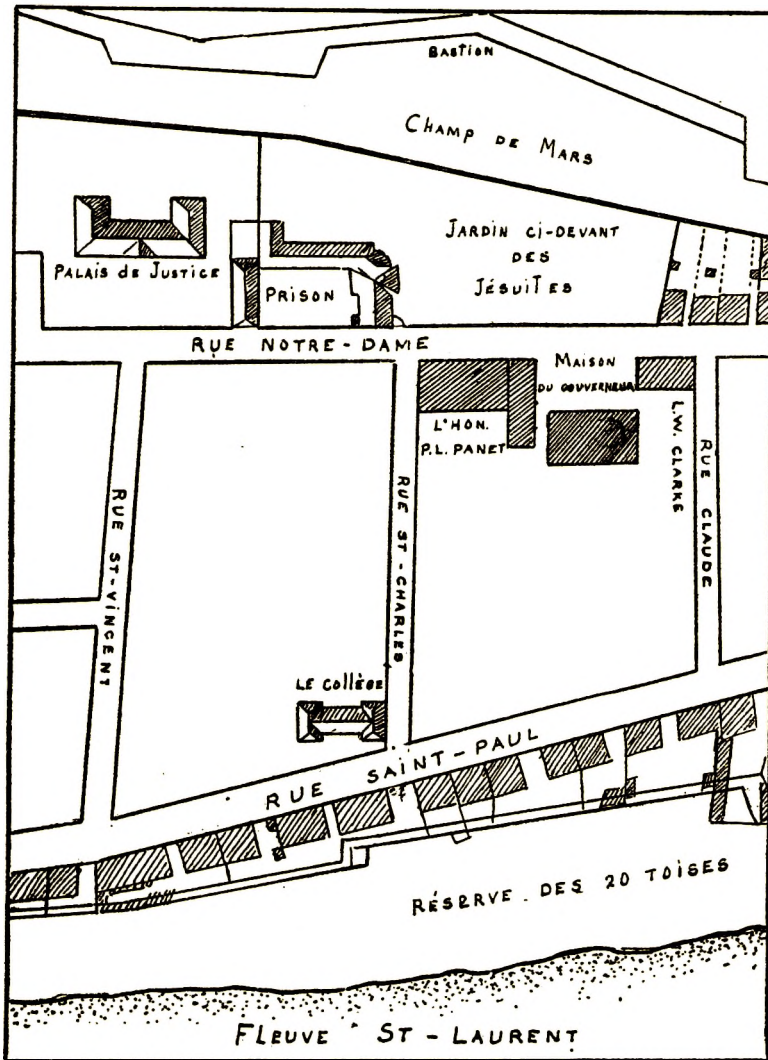
Nous voici en 1803. Montréal se peuple et le vieux marché, ouvert aux quatre vents, qui depuis les débuts de Ville-Marie se trouvait au sud de la rue S.-Paul, à l'endroit occupé maintenant par l'immeuble de l'Excise et la chétive place Royale, ne pouvait plus suffire à la rencontre des producteurs et des consommateurs. On demandait un marché couvert et plus grand.

Par ailleurs, le château de Vaudreuil non seulement n'avait plus les dimensions suffisantes pour recevoir la jeunesse étudiante, mais l'on constatait que le collège se trouvait dans une localité devenue commerciale et bruyante : ce qui ennuyait les autorités religieuses.

Comment sortir d'embarras ? Un sinistre va fournir la solution.

Le lundi, 6 juin 1803, un incendie se déclare, faubourg S.-Laurent, dans la maison d'un nommé Chevalier, et embrase plus de trente foyers.

Le vent qui soufflait avec violence poussa les flammes vers la rue Notre-Dame et la basse-ville où elles détruisirent : la prison, deux chapelles, le collège et onze habitations.



Partie d'un plan dressé par Louis Charland en 1803 quelque temps avant l'incendie qui ravagea ce quartier.

Pendant qu'on s'apitoyait sur le désastre, se présentèrent deux bourgeois cossus, l'un Joseph Périnault, député de Montréal-ouest, l'autre J.-B. Durocher, ancien mandataire du même comté.

Ces deux citoyens marquants s'y connaissaient en négoce et en transactions et ils voulurent donner preuve qu'il était facile d'acquérir et de disposer d'une tranche du vieux Montréal en un tournemain.

Donc, le 14 décembre 1803, par devant le notaire Joseph Papineau, MM. Durocher et Périnault achetèrent les ruines du château qui avait été collège, ainsi que les jardins et les dépendances.

Pas n'est besoin de dire que nos bourgeois faisaient une spéculation sûre.

Par un beau geste, non désintéressé il est vrai, ils avaient offert gratis aux juges de paix qui administraient Montréal un tiers environ du grand emplacement qui avait appartenu aux de Vaudreuil, à charge par la ville d'y ériger un marché neuf.

L'offre des donateurs fut acceptée et ceux-ci firent aussitôt subdiviser le reste de l'immeuble en sept lots à bâtir, "faisant face au nouveau marché".

En deux jours, les 26 et 27 décembre, tout était enlevé. Et voici quels furent les acquéreurs : David Ross, avocat, angle de la rue Notre-Dame; puis en descendant : Joseph Roy, sculpteur; Louis Charland, arpenteur; J.-B. Hérigault, médecin; Bélin Bélair, rentier; B. Proulx, rentier, et dame Angélique Blondeau, veuve de Gabriel Cotté, fameux magnat de la fourrure. Deux jours plus tard, MM. Durocher et Périnault signaient la donation de l'emplacement.

Ainsi l'achat, la subdivision, la vente et la donation s'effectuèrent du 14 au 29 décembre 1803, soit en quinze jours. Nest-ce pas un record ?

Les administrateurs de Montréal laissèrent subsister la rue S.-Charles, mais pour faciliter l'accès au nouveau marché sur le côté

ouest, on perça une autre petite rue qu'on appela "la Fabrique" parce que le terrain avait appartenu aux fabriciens de la paroisse.

Ennui imprévu. L'argent manqua pour édifier des halles minables et l'on se contenta de bâtir en bois des étaux temporaires qui durèrent quarante ans.

L'emplacement fut diminué quelque peu en 1809, avec l'assentiment des donateurs Durocher et Périnault, afin de permettre à un groupe de citoyens d'ériger un monument à l'amiral Nelson.

Passons à 1845, Montréal est maintenant une municipalité qui élit des échevins et ceux-ci décident d'élever un très grand édifice qui servira à la fois d'Hôtel de ville et de marché. Cet édifice en pierre de taille sera assis rue S.-Paul, près de l'église Bon-Secours, et mériterait un article spécial.

La démolition du deuxième marché de Montréal eut lieu entre 1846 et 1847, et c'est en cette dernière année, ou à peu près, que l'emplacement prit le nom de place Jacques-Cartier. De là, date la disparition des rues S.-Charles et de la Fabrique. Bien entendu, cette place doit continuer à servir de marché, voilà pourquoi on entretient une plateforme au centre.

Que l'on soit citoyen de la métropole, touriste ou visiteur occasionnel, peut-on ignorer la place Jacques-Cartier ? Elle se déserte graduellement, il est vrai; cependant, à certains jours, elle reprend vie, elle s'anime, mais quels changements avec autrefois ?

Combien de pages faudrait-il pour silhouetter les types qui, en cet endroit, profitaient de la présence des maraîchers et de leur nombreuse clientèle pour solliciter ou agripper les trente sous et les écus : charlatans canadiens, américains ou sauvages guérissant tous maux; violoneux, chanteurs de cantiques ou de plaintes; camelots, sachant faire l'annonce avec une intarissable verve; escamoteurs qui manipulaient trois cartes ou trois coquilles de si habile façon que les gogos perdaient sans s'apercevoir qu'on les avait trompés? . . .

Mieux vaut arrêter ici, car il est impossible de tout dire.

*VIII — Où vécut Mgr Plessis, le juge Davidson
et le docteur Wolfred Nelson*

Naguère, il fut question de poser une plaque commémorative, à l'endroit autrefois connu sous le nom de la "Tannerie des Bélair", afin de rappeler au public que Mgr Plessis, un des glorieux fils de Montréal, avait vécu dans cette localité.

Pour une raison ou pour une autre, le projet fut délaissé et, comme il pourra être repris plus tard, nous croyons devoir signaler que celui dont on voulait honorer la mémoire nous paraît être né et avoir grandi ailleurs.

Joseph-Amable Plessis-Bélair, forgeron demeurant au faubourg Saint-Laurent, épousa en 1752 M.-Louise Ménard, dont il eut plusieurs enfants, entre autres, Joseph-Octave, baptisé à Notre-Dame, le 3 mars 1763, et qui devait un jour occuper un siège épiscopal.

En 1765, le forgeron Plessis-Bélair achetait de la famille Barsalou l'encoignure nord-ouest de la petite rue S.-Jacques et de la rue S.-Laurent (nommée alors "la côte S.-Lambert" ou "le chemin qui va au rempart").

Sur l'emplacement acquis, il y avait une maison de pièces sur pièces et des dépendances.

A n'en pas douter, le futur prélat grandit rue S.-Jacques et logea à quelques arpents du collège de Montréal, établi en 1773, au bas de ce qui est maintenant la place Jacques-Cartier.

Rendu en rhétorique, le collégien Plessis "refusa d'aller compléter ses études à Québec". Ce que voyant, son père l'employa comme aide, dans sa forge, et le futur prélat a dû marteler le fer dans la boutique adjointe à la maison paternelle, mais après quelques semaines de travail manuel, le jeune Octave accepta de continuer son cours. Ce qu'il fit avec ardeur et bonheur, car il avait du talent et une grande facilité.

En 1780, Octave Plessis recevait la tonsure “et comme six ans devaient s’écouler avant qu’il ne pût être admis à la prêtrise, Mgr Briand chargea le nouvel ecclésiastique des classes de belles-lettres et de rhétorique au collège de Montréal”.⁽¹⁾

Prêtre en 1786, curé en 1792, évêque coadjuteur en 1801, puis titulaire en 1807, il mourut à Québec en 1825.

Non seulement Mgr Plessis a vécu une partie de sa jeunesse sur la propriété dont nous parlons, c’est aussi ce bien-fonds même qui permit à ses parents de constituer à leur fils (à titre clérical) une rente viagère de 150 livres ou shillings.

Devenu veuf, le sieur Plessis-Bélair disposa du morceau de terre où il avait peiné pendant près d’un tiers de siècle, mais l’aspect de son immeuble différait de celui de 1765. L’artisan passé bourgeois avait remplacé l’ancienne maison de bois par une demeure en pierre.

Montréal s’accroît. Plusieurs cherchent à se loger rue Notre-Dame, rue S.-Jacques et dans les rues transversales. C’est l’époque où les financiers, professionnels ou fonctionnaires ont leur résidence principale à l’intérieur des remparts.

Le 23 avril 1793, le forgeron Plessis-Bélair, “demeurant rue S.-Jacques, près de la porte S.-Laurent”, cède à l’avocat Arthur Davidson son terrain sur lequel il y a une maison de pierre, pour la somme de 10,000 livres “de vingt coppes”.

L’acquéreur payait 7000 livres en monnaie d’or et d’argent. Quant aux trois mille livres restant, elles n’étaient exigibles qu’après la mort de l’abbé Plessis. Jusqu’alors, le nouveau propriétaire paierait audit abbé la rente constituée.

Deux mois après l’achat, l’avocat Davidson chargeait F.-X. Daveluy, maître maçon, entrepreneur qualifié, d’exhausser la maison acquise d’un “étage en maçonne de pierre grise et de pratiquer dans

(1) FERLAND, *Mgr J.-O. Plessis*, p. 21.

cet étage, treize croisées ou ouvertures semblables à celles du rez-de-chaussée”.

Arthur Davidson avait été admis au barreau en 1771; il fut nommé juge de la Cour du Banc du Roi en 1800. Marié en premières noces à Jane Fraser et, en secondes, à Eleanor Birnie, il mourut en 1807, laissant plusieurs héritiers. Sa succession fut administrée par sa veuve et par son gendre, l'avocat David Ross.

Avec l'année 1842, au coin de terre qui fait l'objet de ce relevé, va s'attacher le nom de Wolfred Nelson, certainement l'un des principaux auteurs de l'insurrection de 1837-38.

La biographie de cet homme politique est tellement connue que nous pouvons nous contenter de la résumer.

Né à Montréal le 10 juillet 1791 (non pas 1792, comme on le dit souvent), Wolfred Nelson étudia la médecine à bonne heure, car il n'avait que 21 ans, lorsqu'il reçut le grade de chirurgien-major, au début de la guerre de 1812.

En 1819, il épousait mademoiselle Fleurimont de Noyelles.

Etabli à S.-Denis-sur-Richelieu, il fut élu député en 1827 et devint chef des “rebelles” de sa région en 1837. Comme tel il prit part aux combats de S.-Denis et de S.-Charles.

Fait prisonnier, on l'exila aux Bermudes où il ne séjourna que trois mois. Libéré, il s'établit aux Etats-Unis, mais revint au Canada vers 1841, car en 1842 il avait loué, de la succession Davidson, l'immeuble de l'encoignure S.-Jacques et S.-Lambert (aujourd'hui S.-Laurent). C'est là qu'il devait clore sa carrière mouvementée.

Au cours des vingt-et-une dernières années de sa vie, Nelson fut président des “gouverneurs du Collège des médecins et chirurgiens” (1848); inspecteur des prisons (1852); premier maire de Montréal élu par le suffrage populaire (1854), etc.

Il importe de noter que le 31 mai 1847, il avait acquis au prix de \$15,000, des héritiers du juge Davidson, la maison et l'emplacement qu'il occupait depuis cinq ans et où il éleva sa famille.

Wolfred Nelson mourut dans sa ville natale le 17 juin 1863, âgé de 71 ans et onze mois, puis il fut inhumé à Sorel dans le cimetière anglais où reposait plusieurs de ses parents.

Après le décès du patriote Nelson, deux de ses fils médecins se partagèrent la clientèle de leur père. L'un, Alfred, se spécialisa dans le traitement des maladies des yeux et des oreilles; l'autre se consacra à la médecine générale.

Mais un événement pénible occasionna une mutation de propriété.

Le 28 mars 1868, mourait Joseph-Charlotte Fleurimont de Noyelles, âgée de 71 ans et veuve du docteur Wolfred Nelson.

Les héritiers des époux Nelson, dispersés ici et là, ne tenaient plus à la maison paternelle et, le 1^{er} février 1869, ils vendaient l'immeuble à un nommé William Herring pour le prix considérable de \$32,134.40 soit \$4 le pied pour une partie et \$3 pour l'autre.

Dans les trente ans qui suivent, la propriété des Plessis, Davidson et Nelson perdit beaucoup de son aspect d'antan.

Tant sur la rue S.-Jacques que sur la côte S.-Lambert (ou S.-Laurent), on ne trouvait que des boutiques d'ouvriers en métaux ainsi qu'un dépôt de charbon et de bois de chauffage.

Finalement en 1898, l'éditeur Trefflé Berthiaume devenait acquéreur de l'encoignure Saint-Jacques-Saint-Laurent et y installait le quotidien *la Presse*, dont il avait prévu le succès.

IX — La rue S.-Alexandre et le faubourg d'Ailleboust

Plusieurs fois, dans les archives notariales, il est question du faubourg d'Ailleboust et de la rue Saint-Alexandre. Pourquoi ces noms et quel était ce faubourg ?

La rue Saint-Alexandre, sise à l'ouest de la rue Bleury, a été tracée au XVIIIe siècle et elle a conservé le prénom de son ancien concessionnaire.

Quant au faubourg, son nom est non seulement oublié, mais il n'est plus possible d'en fixer les bornes, car, à certaines dates, il semble avoir compris le Vauxhall, le Beaver Hall ainsi que des tranches du coteau Saint-Louis et du faubourg Saint-Laurent.

Le 1er avril 1753, Louis d'Ailleboust de Coulonge, demeurant sur la place d'Armes, et Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy vendent à François Bourdigal dit Saint-Onge, demeurant à la "côte de la montagne", près cette ville, deux arpents joignant la rue Saint-Alexandre.

1756, 20 octobre — Ferdinand de Feltz, chirurgien, demeurant rue Notre-Dame, loue à Jean Manceau, jardinier, partie d'une maison sise au faubourg d'Ailleboust avec un jardin où il y a des pommiers et des fruits. ⁽¹⁾

1756, 26 juin — Mention d'un J.-B. Bariteau dit Beauséjour, demeurant en la maison de Etienne Martin, tonnelier, sise au faubourg d'Ailleboust.

1758, 18 octobre — J.-B. Bariteau dit Beauséjour, époux de Marguerite Durevers dite Laperle, vend à Pierre Madrenne, chirurgien, un emplacement d'un arpent, au faubourg d'Ailleboust, rue Saint-Alexandre, avec une petite maison de bois dessus construite et actuellement occupée par le vendeur. Les propriétaires voisins sont, d'un côté Elie Sodubre (?) dit Lamontagne et d'autres le sieur d'Ailleboust de Cuisy et Nicolas Hubert dit Lacroix.

Le sieur Bariteau et sa femme sont inconnus de Tanguay. Ce ménage ne semble pas avoir laissé de trace dans les registres de l'état civil.

Passons maintenant à un quart de siècle plus tard.

(1) B. R. H., 1932, p. 397.

1781, 24 avril ---- Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy vend à Charles Barron, forgeron, un emplacement de 2 arpents sur un demi arpent, au coteau S.-Louis, tenant d'un bout, par devant, à la rue S.-Alexandre. Voisins : le sieur vendeur, Nicolas Hubert Lacroix et Basile Desfonds.

En avril et en mai 1781, John Franks, hôtelier, achète de Hubert Lacroix et de J.-B. Desève, procureur de M. de Couagne, l'emplacement qui deviendra le Vauxhall. (1)

Le 19 juillet 1781, Paul-Alexandre d'Ailleboust vend au négociant français, Etienne Dumeyniou, un terrain voisin de celui qu'avait acquis Jean Sabrevois de Bleury qui a laissé son nom à une rue parallèle à la rue Saint-Alexandre. (1)

Nous avons fourni des renseignements sur ces transactions dans une notice consacrée à l'honorable Gabriel Roy. (2)

Plus tard, de 1818 à 1828, une partie de l'ancien faubourg d'Ailleboust fut acquise par l'honorable Pierre de Rastel de Rocheblave, époux de Elmire-Anne Bouthiller, et c'est là que le sieur de Rocheblave vécut de la date de son mariage (1819), à celui de son décès (1840).

En 1842 (31 octobre, notaire Lacombe), le Séminaire de S.-Sulpice vend aux marguilliers de Notre-Dame un bien-fonds, "au faubourg Saint-Laurent," borné par les rues Bleury, la Gauchetière, S.-Georges et des Jurés. A cet endroit, il est projeté de bâtir une église à l'usage des catholiques de langue anglaise. La localité n'ayant pas été jugée convenable, l'immeuble fut cédé à un M. Anderson, puis le 20 mai 1843, les marguilliers achetaient de dame veuve Pierre de Rocheblave l'emplacement où s'élève l'église Saint-Patrice actuelle.

Le faubourg d'Alleboust, y compris le Vauxhall et le Beaver Hall, s'était transformé graduellement.

(1) B. R. H., 1927, p. 303.

(2) B. R. H., 1925, p. 357.

Après avoir été habité par des jardiniers, ce futur quartier de Montréal devenait un coin "résidentiel" recherché. Mais le "lotissement" ne se fit pas aussi vite que le désiraient les spéculateurs. Au mois de juillet 1846, par exemple, il y avait encore assez de terrains "vacants", dans la localité, pour que le fameux cirque américain ambulant "Mammoth" ait pu installer ses nombreuses tentes dans ce qu'on appelait "la prairie du Beaver Hall".

Lors de la construction, à l'angle des rues S.-Catherine et Union, de la cathédrale anglicane, Christ Church, laquelle fut dédiée en 1859, bien des fidèles de la secte trouvaient qu'on construisait leur temple pour ainsi dire en "pleine campagne".

Peu après, à l'ouest du temple susdit, les citoyens érigèrent le Crystal Palace, mesurant 184 pieds par 124, dont on se proposait de faire un "Conservatoire des arts et métiers" et dans lequel fut tenue, au mois d'août 1860, une grande exposition ouverte officiellement par le prince de Galles, futur roi Edouard VII.

L'existence du faubourg d'Ailleboust, dont le nom rappelle celui d'une ancienne et distinguée famille montréalaise, n'a pas été très longue.

X — Le premier Champ de Mars

Quiconque voit maintenant le Champ de Mars couvert d'automobiles, tous les jours ouvriers, et ne sait rien de son passé, peut-il imaginer qu'il fut, durant une longue période, un lieu enchanteur de parade, de promenades et d'amusements ?

Avant d'être encerclé comme il l'est par des édifices altiers, ce plateau sis au contre-bas de la rue Notre-Dame, à quelques pas du centre du vieux Montréal, était borné au nord, par un ravin, au fond duquel coulait la petite rivière Saint-Martin, (devenue la rue Craig).

L'histoire de cette place a été demandée bien des fois, mais nous ne pouvons aligner ici que des notes concernant le premier

Champ de Mars celui qui se trouvait à l'intérieur des fortifications du vieux Montréal.

En majeure partie, le Champ de Mars actuel est une tranche du fief concédé en 1658 au brave Lambert Closse, sergent-major de Montréal, bras droit de M. de Maisonneuve. La moitié de ce fief passa à Vincent Philippe de Hautmesnil qui en vendit quelques arpents aux PP. Jésuites en 1692. Ceux-ci se construisirent alors une résidence et une chapelle le long de la rue Notre-Dame.

Un doute. Est-ce bien sur leur terrain que débuta le Champ de Mars ? Relevons les textes :

Dans la généalogie de la famille de Ramezay, M. P.-G. Roy cite un copieux extrait de l'*Histoire des Ursulines* de Québec, relativement à Marie-Catherine de Ramezay qui fut novice en 1717 et mourut en 1725. Cette demoiselle revenait un matin avec une de ses sœurs de l'église Notre-Dame-de-Bon-Secours.

C'était au lendemain d'une réception qui avait eu lieu au château du gouverneur, leur père, et qui s'était close à une heure avancée de la nuit. Trouvant leur mère déjà debout, les deux jeunes filles lui en témoignèrent leur surprise. Mme de Ramezay répondit : "Il le faut bien, mes enfants, votre père doit se rendre avant 9 h. au *Champ de Mars* pour faire la revue du nouveau régiment dont nous avons eu hier, les principaux officiers . . ."

Cette conversation se tenait avant 1717 et cela nous rend perplexe. Où était le Champ de Mars d'alors ? En face du Château de Ramezay ?

L'annaliste des Ursulines n'aurait-elle pas plutôt voulu parler de la place de la basse-ville ou de celle de la haute-ville près de l'église paroissiale ?

Nous trouvons une seconde mention du Champ de Mars dans un document judiciaire, à la date du 9 mai 1744.

M. Duplessis-Faber, chevalier, capitaine en garnison à Montréal, se plaint à M. de Beauharnois, gouverneur général de la Nouvelle-

France, que Laurent Jarry dit Vadeboncœur, soldat, “aurait hier, étant de garde, déserté et abandonné son poste, son fusil étant resté au corps de garde, et que s’en allant il aurait passé par le *Champ de Mars*, où il a jeté son épée et son fournement et qu’on dit l’avoir vu passer à la Longue-Pointe chez le nommé Graveline.....”

M. de Beauharnois ordonne alors qu’il “soit informé par le sieur chevalier de la Corne, aide-major de la ville et faisant fonction de procureur du roi” dans les procès militaires.

Où le Champ de Mars susdit pouvait-il être ?

Nous ne voyons que le terrain à l’est, au nord et à l’ouest de la résidence des PP. Jésuites. A cet endroit, le niveau de la rue Notre-Dame s’avançait jusqu’aux fortifications. De celles-ci au couvent des PP. Jésuites, il existait un assez long et large espace qui paraît avoir été inoccupé. Et comme il n’y avait pas de portes de ville au nord, entre la côte S.-Lambert (rue S.-Laurent) et la citadelle (gare Viger), on pouvait par là franchir le mur, s’évader de la ville et gagner la campagne facilement.

M. de Lévis “a jeté un dernier reflet de gloire sur nos armes en remportant, le 28 avril 1760, la victoire de Sainte-Foye,” mais le 16 mai, le brave général est contraint de lever le siège de Québec, et de se replier vers Montréal. Quelques mois après, devant des forces supérieures, le grand militaire devait capituler, et M. de Malartic note ce qui suit dans son journal : “Le 9 septembre 1760, le major général a ordonné à 6 h. aux régiments de Languedoc et de Béarn d’entrer dans la ville et camper sur le Champ de Mars”.

Ceci marque la fin de l’occupation française.

Passons à l’invasion américaine. “Au commencement de septembre 1775, un parti de Yankees qui s’était approché de Saint-Jean fut attaqué par 80 sauvages et mis en déroute; bon nombre d’Américains restèrent sur le champ de bataille. Dès que la nouvelle de cette victoire parvint à Montréal on s’assembla sur le Champ de Mars. Au milieu d’une grande surexcitation populaire, le vieux sang

français bouillonnait depuis que la poudre avait commencé à parler, et gentilshommes et bourgeois s'adressant au général Prescott le suppliaient de leur donner des armes et de les envoyer au feu, protestant qu'il serait honteux pour les Canadiens de rester en arrière".⁽¹⁾

Le 24 septembre 1775, le colonel Ethan Allen commandant les troupes américaines, traversa de Longueuil au courant Sainte-Marie avec 150 hommes..... Le lendemain, un cultivateur, nommé Désautels, les surprit et accourut à Montréal donner l'alarme : "Dans l'instant l'on ferma les portes (de la ville) et l'on fit battre la générale. Aussitôt, les citoyens canadiens et anglais de la ville se rendirent au Champ de Mars avec leurs armes et de là à la cour des casernes, pour prendre des balles et de la poudre pour aller repousser l'ennemi . . . (2)

1776 : — *The Winter, for that climate was very mild and tho (sic) the Rivers were frozen over and passable for carriages from the beginning of april. We did not miss parading twice a day in the Champ de Mars a very bleak situation during the winter.* (3)

Le 16 juin 1785, Joseph Hadfield note dans son journal: *In the evening we took a walk upon the Champ de Mars . . . The 44th Regt. with their band . . . were parading.* (4)

Deux ans plus tard, mention de la même place, cette fois, au sujet d'un événement joyeux.

1787, 8 septembre. — "Visite à Montréal du prince William Henry, duc de Clarence. Le soir, un feu de joie fut tiré par la troupe et la milice, sur le Champ de Mars et la ville fut magnifiquement illuminée." (5)

L'année 1792 nous présente enfin des documents qui situent le Champ de Mars. Ces pièces consistent en lettres et mémoires adressés

(1) LEBLOND DE BRUMATH, *Histoire de Montréal*, p. 261.

(2) Ibid, p. 263.

(3) LIEUT. HADDEN, *Journal & Orderly Book* (Albany, N. Y.).

(4) *An Englishman in America*, 1785, J. Hadfield's Diary, p. 42.

(5) *Mémoires de N. G. Boisseau*, p. 47.

à Alured Clarke, administrateur du Bas-Canada, concernant l'érection d'une église presbytérienne, à l'angle nord-est des rues S.-Jacques et S.-Gabriel. Le commandant de la garnison à Montréal prétendait qu'on construisait la susdite église sur les biens de la Couronne, autrement dénommés Champ de Mars, et que cela pouvait nuire aux opérations militaires. Le colonel ordonna même au major de la ville de faire arrêter les travaux.

Dans ces documents, on réfère à un plan dessiné par M. Collins et qui est en la possession des ingénieurs du roi. Nous n'avons pas ce plan, mais par les textes il nous paraît certain que le Champ de Mars de l'époque commençait à la rue S.-Gabriel, et se prolongeait derrière la maison des RR. PP. Jésuites, jusqu'au terrain sur lequel s'élève notre présent hôtel de ville.

1796, 11 octobre. — Grande assemblée sur le Champ de Mars relativement aux soulèvements qui se produisaient ici et là dans le district de Montréal. Les ultra-loyaux et les tories prétendaient que ces insurrections étaient provoquées par les émissaires des ambassadeurs de France aux Etats-Unis. (1)

Un dernier mot : dans un plan de Montréal daté de 1801 et reproduit dans le *New Dominion Monthly*, le Champ de Mars est placé à l'intérieur des fortifications vis-à-vis la place Jacques-Cartier.

Voilà ce que nous avons pu relever sur la première partie de l'histoire du Champ de Mars.

XI — S.-Henri des Tanneries

La section du grand Montréal, sise à l'ouest de la rue Fulford et au sud de la côte S.-Antoine, occupe presque l'étendue des anciens fiefs Saint-Joseph et Saint-Augustin.

(1) Résumé d'un article du WITNESS déposé au Château de Ramesay.

Ce coin de la ville fut connu, dès le XVIII^e siècle, sous le nom des “Tanneries”, ou “Tanneries du coteau Saint-Pierre”, puis “Tanneries des Rolland”, et ensuite “Saint-Henri des Tanneries”.

Un document judiciaire du 27 novembre 1686 nous apprend qu’à cette date il y avait déjà “une manufacture et tannerie de cuir sur le bord et coteau de la rivière Saint-Pierre”, c’est-à-dire dans la localité où se trouvent maintenant les paroisses S.-Clotilde, S.-Zotique et S.-Henri.

Le susdit document nous apprend encore que, le 16 octobre 1686, un charpentier nommé Claude Jaudoin, employé à la tannerie, fut inopinément tué par un autre ouvrier, Nicolas Martin dit Jolycoeur. Celui-ci, ignorant que son compagnon était au bois et entendant un froissement de branches, imagina qu’un ours venait à lui. Pris de peur, il déchargea son fusil dans la direction du bruit avec le regrettable résultat que l’on sait.

La dite “manufacture” appartenait alors à Jacques Baillet qui la céda, le 28 septembre 1687, aux marchands tanneurs, Jean Dedieu et Jean Mouchère. A leur tour, le 15 juin 1691, ils la revendirent à Jacques Baillet et François Cibardin, cordonnier.

Au mois d’août 1691, la milice de Montréal dut aller défendre Laprairie, attaquée par les Anglais. A ce combat, l’ennemi fut repoussé, mais plusieurs Montréalais succombèrent, entre autres le cordonnier Cibardin.

Baillet remplaça son associé défunt par le marchand Pierre du Roy. Le fait est consigné dans un acte d’Adhémar, du 10 juillet 1692, ainsi que dans une ordonnance du 26 septembre 1695, qui homologue le chemin public traversant l’emplacement de la tannerie.

Après cette date, Baillet disparaît. Son établissement est passé à Charles De Launay, marchand de cuir notoire, domicilié rue Saint-Paul.

C’est chez ce De Launay que chambrà, agonisa et mourut, le 26 février 1710, le célèbre Daniel Greysolon du Lhut, explorateur et

coureur de bois audacieux. Cet historique personnage pour reconnaître les bons soins qu'on lui avait prodigués, légua la plupart de ses biens aux enfants du sieur De Launay.

Au point de vue "appellation géographique", un artisan entre maintenant en scène qui reléguera ses prédécesseurs dans l'oubli.

Gabriel Le Noir Rolland, né le 20 juillet 1688 et fils d'un irascible marchand de Lachine, se mit au service de Charles De Launay en 1713. On le trouva si avenant que, le 15 avril 1714, il épousait Marie-Joseph De Launay, fille de son patron, dont il devenait très tôt l'associé.

Gabriel Le Noir Rolland décéda au mois de janvier 1751, laissant une veuve et une nombreuse famille. Et ce sera cette famille qui attachera son nom aux Tanneries de la banlieue ouest de Montréal.

Un changement va s'opérer dans la région étudiée, car, en 1810, il est décidé que la fabrique de la paroisse Notre-Dame comptera 600 louis, au curé Michel Le Saulnier, pour aider à construire une école et une chapelle "aux Tanneries". La somme susdite paraît avoir été payée le 18 août 1811. (1)

Le 14 janvier 1813, le R. P. Louis, récollet, désire contribuer à l'établissement de la chapelle et de l'école nouvellement bâties par contributions et charité publique aux "Tanneries de Rolland", et particulièrement au "village de Saint-Henri" des dites Tanneries.

Pour ce, il comparait devant le notaire Delisle et donne à M. le curé Le Saulnier "un retable, une pierre consacrée, un tabernacle, des tableaux, chandeliers et autres choses dépendants et appartenants à la chapelle Notre-Dame des Anges, dans l'église des Récollets".

Dans l'acte notarié ci-dessus, le nom du patron de la nouvelle chapelle, Saint-Henri, apparaît pour la première fois, à notre connaissance, et puisque l'on s'est demandé pourquoi on avait choisi ce nom, nous soumettrons une hypothèse. Le curé d'office de la grande paroisse Notre-Dame était l'abbé Le Saulnier, mais le curé en titre, en

(1) *Annuaire de Ville-Marie*, I, 381.

même temps que le supérieur des Sulpiciens, était l'abbé *Henri-Auguste Roux*. Or les Tanneries dépendaient de la paroisse de Montréal, n'est-il pas plausible de croire qu'on donna comme patron à la nouvelle mission, celui du curé en titre ?

C'est entre 1798 et 1831 que le quartier des Tanneries des Rolland se développa et prit l'apparence d'un village. On y trouvait des tanneurs, des corroyeurs, des cordonniers et aussi des jardiniers.

L'érudit Jacques Viger, dans ses "Observations pour l'amélioration des chemins en 1825", n'oublie pas le village de Saint-Henri.

Il constate que la construction du canal Lachine ainsi que les concessions de terrains qui ont été faites par le lieutenant-colonel Guy et l'honorable F.-A. Quesnel, dans ce qu'ils possédaient du fief Saint-Joseph pour établir un nouveau chemin, ont rendu le "village de Saint-Henri beaucoup plus rapproché de la ville de Montréal".

"Avant peu d'années, ajoute l'archéologue-arpenteur, le chemin qui rend la communication plus facile entre la ville et le village susdit, deviendra une véritable rue".

Jacques Viger, qui devait être le premier maire de Montréal, ne se trompait pas, car le chemin dont il parle est maintenant la partie ouest de la rue Notre-Dame.

Le recensement des écoles de Montréal, en 1828, nous fournit des renseignements à retenir sur le village naissant.

Aux Tanneries des Rolland il y avait alors :

Une école paroissiale pour les garçons et filles, sous la direction de Mlle Rolland. Nombre d'élèves : 30.

Une école anglaise pour garçons et filles, sous la direction de M. Moriarty. Nombre d'élèves : 25.

La Minerve du 27 septembre 1862 constate "le progrès rapide du joli village des Tanneries des Rolland (ou S.-Henri). Il est traversé par deux lignes de chemin de fer, le Grand Tronc et le Chemin de fer de Lachine. Il possède aussi un "dépôt".

On apprend que le Séminaire Saint-Sulpice a décidé, vu l'augmentation de la population, d'y construire une église. Jusqu'alors, il n'y avait eu qu'une petite chapelle, où l'on ne disait que des messes basses et des prières. Pour les grand'messes, les baptêmes, les mariages, les sépultures, il fallait aller à Notre-Dame, place d'Armes.

En autant que nous avons pu nous en assurer, il y a longtemps, par deux anciens citoyens de S.-Henri, l'avocat et fameux chanteur Frédéric Lefebvre et Hector Létourneux, nés entre 1840 et 1845, la première chapelle-école du petit village S.-Henri se trouvait, à peu près, où s'élève de nos jours, l'église S.-Elisabeth du Portugal.

Le bâtiment était en pierre et les fidèles aimaient leur petit temple qui avait l'apparence extérieure de celui de Notre-Dame-des-Neiges, construit peu après (1814) et qui existe encore à l'angle du chemin de la Côte-des-Neiges et de l'avenue Lacombe.

Au premier étage, la chapelle S.-Henri, avec un autel, un retable et autres articles provenant de l'ancienne église des Récollets, rue Notre-Dame, ne pouvait manquer d'avoir un cachet pieux et artistique.

On le sait par ce qui en a été sauvé et qui est conservé dans une de nos chapelles montréalaises.

Toujours, selon les anciens, le rez-de-chaussée du bâtiment servait d'école bilingue.

Au nombre des instituteurs qui enseignèrent là, outre ceux déjà nommés, on rappelait les noms de M. La Motte, de M. Bellerose et d'une Mlle Clarke.

Quant aux desservants dont on avait gardé souvenance, on mentionnait surtout les abbés Benoît Granjon et Antoine Mercier.

En certaines saisons, les desservants voyageaient à cheval. L'hiver, un des villageois allait chercher le prêtre dans un "berlot rouge" connu de tout le monde. Si bien que sur la route, le dimanche ou les jours fériés, lorsqu'on voyait le traîneau à couleur voyante, on se disait : "Tiens, v'là le curé qui passe".

Au mois de décembre 1865, Mgr Bourget obtenait de Rome le décret apostolique qui l'autorisait à démembler la grande paroisse de Montréal; celle-ci comptait alors plus de 80,000 catholiques. Toutefois, S.-Henri des Tanneries ne fut érigée en paroisse qu'au mois de juillet et le premier curé, l'abbé Pierre-Larcille Lapière, ne prit charge de son poste que le 12 août suivant.

C'est entre 1862 et 1874 que doivent se placer deux événements "artistiques" sur lesquels les anciens étaient intarissables.

Tandis que s'élevaient les murs de l'église de la nouvelle paroisse, un cercle d'amateurs, comme il y en avait beaucoup en ce temps, organisa une soirée dramatique et musicale pour aider à défrayer les frais de construction. Au nombre des interprètes et des musiciens qui figuraient au programme, on citait des noms d'étudiants: Alphonse Deschamps, qui fut médecin et l'époux d'une fille de l'honorable Eustache Prud'homme; puis de son frère cadet, Alexandre Deschamps, ordonné prêtre en 1870, et qui prêcha le sermon de circonstance, lors de la mémorable célébration de la S.-Jean-Baptiste en 1874; des futurs membres du barreau: Frédéric Lefebvre, "basse profonde extraordinaire", et Louis-Ludger Maillet, ténor réputé.

La pièce à l'affiche était le drame "Dimitri" que l'on croit être une des nombreuses oeuvres théâtrales de l'instituteur français, Ernest Doin. (1)

Des mois après, encore au bénéfice de la nouvelle paroisse et encore d'après la tradition, un concert fameux aurait permis d'encaisser une recette très élevée.

A cette séance, se firent entendre des artistes particulièrement estimés: Oscar Martel qui avait obtenu un double prix de violon au conservatoire royal de Belgique; Hortense Fortin (dame Martel); le docteur Tancred Trudel; Frédéric Lefebvre, avocat, et une chorale.

(1) B. R. H., 1917, pp. 26, 59, 124.

Quand le bon vieux chanteur Lefebvre parlait de ce concert, où il y avait foule et où les exécutants avaient été acclamés, on le sentait encore fier du succès obtenu.

Avant 1875, la paroisse S.-Henri des Tanneries comprenait au nord, partie de la future ville de Westmount et elle s'étendait, au sud, jusqu'au fleuve S.-Laurent; à l'est, elle était bornée par la rue Fulford, limite de la ville de Montréal et, à l'ouest, par la paroisse de Lachine.

Dans ce territoire, relativement assez peuplé, diverses industries avaient pris racine, dont les principales étaient : les usines des "Rolling Mills", une fabrique de verre, deux briqueteries, une importante fabrique de chaussures, de même qu'une grande tannerie.

Pour se reconnaître, le peuple avait décerné un nom à chaque endroit où des habitations étaient groupées. Ainsi on parlait couramment du coteau S.-Pierre, de la côte S.-Antoine, de N.-Dame de Toutes Grâces, de S.-Henri des Tanneries, du coteau S.-Augustin, du village DeLisle, de la ferme S.-Gabriel, de la côte S.-Paul, etc.

Avec les années 1874, 1875, 1876, la paroisse S.-Henri se vit successivement enlever plusieurs "coins" qui constituèrent des villages, puis des villes lesquelles (sauf une : Westmount) ont été englobées par le grand Montréal.

Ajoutons à ce rapide exposé un mot sur le petit temple de 1810.

"Le 4 septembre 1872, à la demande du curé Lapierre et des commissaires d'écoles de la localité", les Frères des Ecoles Chrésiennes acceptèrent d'aller enseigner à Saint-Henri. "La communauté était composée de six Frères. On comptait 200 élèves répartis en quatre classes..... et le local mis à la disposition des Frères était l'ancienne chapelle construite par MM. de Saint-Sulpice".

Il s'agissait là "d'un logement provisoire et les Commissaires s'étaient engagés à construire une maison convenable dans un délai de deux ans". Mais une terrible crise financière retarda l'érection du collège jusqu'en 1877.

Que devint la petite chapelle ? Quand fut-elle démolie ?

Il nous a été possible de vérifier que vraiment, ainsi que nous l'assurait M. Daniel McKercher, il y eut jadis un moulin à vent pour la mouture du grain, à l'endroit élevé où le C.N.R. passe sous la rue Notre-Dame, au sud de la gare S.-Henri et tout près de la rue S.-Augustin. Ce moulin apparaît dans un plan dressé le 10 octobre 1846 par l'arpenteur Henry McFarlane.

Terminons enfin par quelques lignes sur la dernière diligence, digne de ce nom : celle qui faisait la navette entre Montréal, S.-Henri et Lachine, avant l'introduction du tramway électrique.

En été, le véhicule était un omnibus; en hiver, c'était un traîneau, fermé et à compartiments. A Montréal, le point de départ de la diligence était l'hôtellerie de la Cité, tenue par Charles Larin et que fréquentaient surtout les cultivateurs du haut de l'île de Montréal et de la rive sud du S.-Laurent. Avec sa cour pavée en cailloux et ses vastes écuries blanchies, l'établissement offrait un coup d'oeil pittoresque, en plein coeur de la métropole. Sis côté sud de la rue Notre-Dame, près de la rue Dupré, il fut rasé en 1892.

Le cocher de la diligence de Lachine, entre 1880 et 1885, était un nommé Deschamps, gaillard à l'allure décidée, qui avait voyagé dans "les pays d'en haut" et à qui une longue chevelure noire et un teint basané donnaient l'apparence d'un aborigène. Jamais automédon n'a conduit un charriot avec une plus parfaite maestria. Les anciens le voient encore trônant sur le siège de son lourd véhicule et débitant à ses chevaux des kyrielles de mots..... sonores.

De temps à autre, pour stimuler leur ardeur, il s'armait d'un fouet à lanière interminable. Sous l'effort d'un bras habile, cette lanière décrivait dans l'air des courbes ou zigzags qui finissaient en claquements secs comme des coups de pistolet.

A des distances fixes, afin de racoler la clientèle, Deschamps déposait son fouet et son brûle-gueule pour emboucher une trompette

dont il sonnait aussi bien que les lévites à Jéricho, surtout avant l'arrêt obligatoire, à S.-Henri, chez l'hôtelier Pierre Larante.

Voiture, cocher, fouet, trompette, tout était bruit dans cette affaire, et à moins d'être sourd comme deux pots, nul ne pouvait ignorer le passage de la diligence de Montréal-S.-Henri-Lachine.

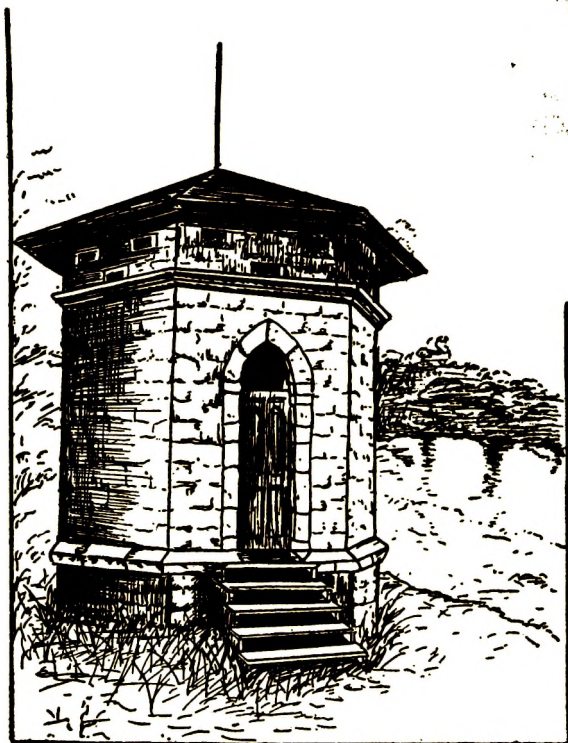
XII — *La tour Trafalgar*

A l'arrière plan de l'angle formé par le boulevard Westmount et le chemin de la Côte-des-Neiges, le mont Royal se relève en pente abrupte, à une hauteur considérable. Sur le sommet de cette éminence, mais cachée derrière un rideau d'arbres, existe une tour que la légende, le roman et la petite histoire ont fait connaître à nos pères.

De forme pentagonale, cette tour fut érigée jadis pour commémorer la victoire que l'amiral Nelson remporta à Trafalgar, le 21 octobre 1805, sur la flotte franco-espagnole. On croit qu'elle a été construite entre 1805 et 1825 sur un terrain qui appartenait à John O'Gilvy et qui fut ensuite acquis par M. Furniss puis par M. Miles Williams.

En 1835, elle était dans le délabrement et c'est alors que G. de Boucherville la visita et conçut l'idée d'utiliser la tragique légende qui s'attachait à l'endroit.

Dans *Canadiana*, vol. II, p. 40, année 1890, un correspondant écrivait qu'à cette date, la légende subsistait toujours. Il rapporte même que quelque temps auparavant, un de ses amis se rendit à la tour Trafalgar, un dimanche, avec sa femme et sa fille. A un moment, tous les trois entendirent des bruits de pas. On se retourna vivement. Personne. Le phénomène s'était accompli conformément à la tradition. L'informateur ajoutait que M. John Wm. Molson écrivait jadis dans une lettre adressé à un ami..... "que la tour avait servi de *summer-house* et d'observatoire..... et que sa mère y avait passé d'agréables



Etat de la tour Trafalgar en 1890.

jours, tant le site était joli. Elle aussi se rappelait bien le crépitement particulier qui préoccupait tant de gens”.

M. Albert Furniss rapporte que vers 1846 on lui avait montré, à 150 pieds au-dessus de la tour deux excavations où l'on prétendait que deux amants malheureux avaient été inhumés.

Depuis longtemps on avait remarqué, lorsqu'on était à l'intérieur de la tour, qu'il se produisait parfois des bruits de pas précipités. Cependant, nul être vivant ne se voyait aux alentours. Les sceptiques expliquaient le phénomène : sise sur un cap la construction était frappée et contournée par le moindre vent. Celui-ci accusait son passage en faisant bruissier les herbes et les feuilles qui jonchaient le sol à l'année. Mais que pouvait une telle explication contre la croyance nettement établie, à savoir qu'un jour, en cet endroit, un prétendant éconduit assassina la jeune fille qui avait refusé ses avances ainsi que le rival heureux qui lui avait succédé. Depuis, le meurtrier montait la garde et promenait ses pas furtifs sur le lieu de son méfait.

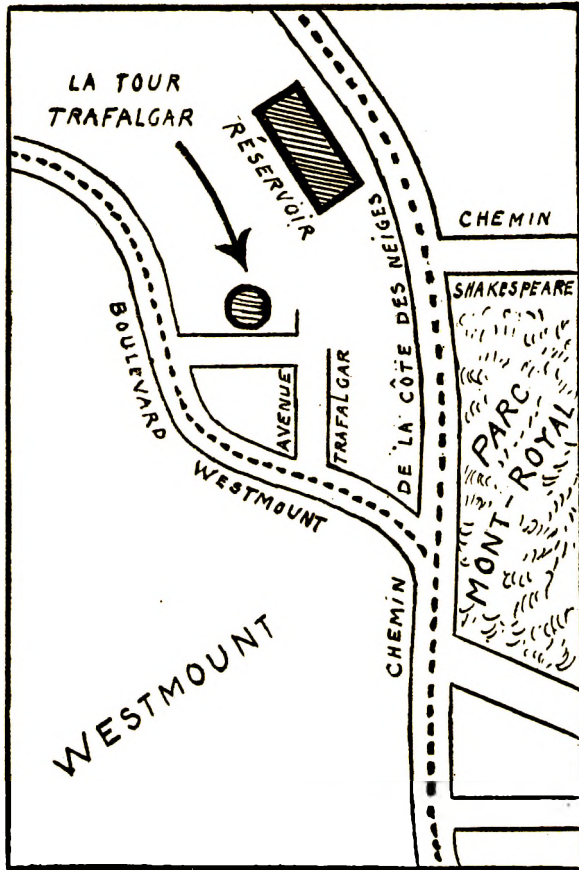
Georges de Boucherville s'empara de la légende, la développa et en fit un petit roman qui précède celui qu'il signa plus tard et qui eut tant de vogue : *Une de perdue, deux de trouvées*.

D'autre part, il est connu qu'en 1846, une compagnie se constitua sous le nom de Trafalgar Mount Cemetery avec le projet d'établir un cimetière dans cette localité; ensuite, qu'après avoir fait faire des fouilles sur divers points on avait constaté que le terrain n'était pas propice; enfin, que ce qu'on croyait être les fosses des amants n'étaient que les traces des travaux exécutés par les ingénieurs de la compagnie.

Quoi qu'il en soit, partie de la petite construction reste debout.

Autrefois, les murs de la tour étaient bordés de créneaux et sur le toit reposait un canon qui tonnait chaque année le 21 octobre.

Plus tard, afin de protéger la construction contre la pluie, on la recouvrit d'un chapeau métallique qui enveloppa les créneaux. Aujourd'hui toit et chapeau sont défoncés, les châssis et les fenêtres



Plan indiquant où se trouvent les murs de la tour Trafalgar. En été, les arbres en cachent la vue à ceux qui voyagent en tramways ou en voiture. Pour l'apercevoir, il faut gravir une pente abrupte.

sont disparus; l'escalier qui donnait accès à l'intérieur git à terre, pourri; les murs se lézardent; un pan a même croulé.

Cependant les pas furtifs s'y font toujours entendre..... dès que la brise se promène, comme nous l'avons remarqué en 1925, en compagnie d'un ami.

Bientôt la tour Trafalgar ne sera plus qu'un nom : celui d'une petite rue qui contourne la base de ce coin du mont Royal.

E. J. Massicotte